

# Identification des mygales listées dans la CITES



Espèces *Aphonopelma*, *Brachypelma* et *Sericopelma*



Environment and  
Climate Change Canada

Environnement et  
Changement climatique Canada

**SEMARNAT**

SECRETARÍA DE MEDIO AMBIENTE Y  
RECURSOS NATURALES



**PROFEPA**  
PROCURADURÍA FEDERAL DE  
PROTECCIÓN AL AMBIENTE

**CONABIO**  
COMISIÓN NACIONAL DEL  
BIEN AMBIENTAL Y LA BIODIVERSIDAD



**SSC**  
Species Survival Commission





# Identification des mygales listées dans la CITES

Espèces *Aphonopelma*, *Brachypelma*  
et *Sericopelma*

Citer comme suit :

Cooper, E.W.T., West, R. et Mendoza, J. 2019. *Identification des mygales listées dans la CITES : Espèces Aphonopelma, Brachypelma et Sericopelma*. Montréal, Canada. Commission de coopération environnementale, 80 pp.

La présente publication a été préparée par Ernest W.T. Cooper de E. Cooper Environmental Consulting pour le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE). La responsabilité de l'information que contient ce document incombe aux auteurs, et cette information ne reflète pas nécessairement les vues des gouvernements du Canada, du Mexique ou des États-Unis.

Sauf indication contraire, toutes les photographies publiées dans le présent document ont été prises par les auteurs.

Ce rapport peut être reproduit en tout ou en partie sans le consentement préalable du Secrétariat de la CCE, à condition que ce soit à des fins éducatives et non lucratives et que la source soit mentionnée. La CCE souhaiterait néanmoins recevoir un exemplaire de toute publication ou de tout écrit inspiré du présent document.

Sauf indication contraire, le contenu de cette publication est protégé en vertu d'une licence Creative Common : Paternité – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification.



© Commission de coopération environnementale, 2019

ISBN : 978-2-89700-255-8 (version électronique)

Available in English – ISBN: 978-2-89700-254-1 (e-version)

Disponible en español – ISBN: 978-2-89700-256-5 (versión electrónica)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2019

### Renseignements sur la publication

Type de publication : Publication de projet

Date de parution : Février 2019

Langue d'origine: Anglais

Processus d'examen et d'assurance de la qualité :

Examen final par les Parties : Février 2019

QA338

Projet : Plan opérationnel pour 2017 et 2018/ Facilitation du commerce durable d'espèces visées par la CITES

Photo de couverture : *Brachypelma hamorii* subadulte (mygale à pattes rouges du Mexique), © Ernie Cooper

Renseignements supplémentaires :



### Commission de coopération environnementale

700, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1620

Montréal (Québec)

H3B 5M2 Canada

t 514-350-4300 f 514-350-4314

info@cec.org / www.cec.org/fr

## Table des matières

Sigles et acronymes .....	vii
Glossaire.....	viii
Résumé .....	x
Avant-propos .....	x
Remerciements .....	xi
Introduction.....	1
Méthodes.....	4
Morphologie de la mygale .....	8
Sécurité, manipulation et examen .....	13
Les genres <i>Aphonopelma</i> , <i>Brachypelma</i> et <i>Sericopelma</i> .....	16
<b>Les <i>Brachypelma</i> à abdomen rouge .....</b>	<b>21</b>
<i>Brachypelma albiceps</i> Pocock, 1903 .....	23
<i>Brachypelma epicureanum</i> (Chamberlin, 1925) .....	25
<i>Brachypelma kahlenbergi</i> Rudloff, 2008 .....	28
<i>Brachypelma sabulosum</i> (F. O. Pickard-Cambridge, 1897) .....	30
<i>Brachypelma schroederi</i> Rudloff, 2003 .....	32
<i>Brachypelma vagans</i> (Ausserer, 1875) .....	34
<i>Brachypelma verdezi</i> Schmidt, 2003.....	36
<b>Les <i>Brachypelma</i> à pattes rouges .....</b>	<b>39</b>
<i>Brachypelma auratum</i> Schmidt, 1992.....	41
<i>Brachypelma baumgarteni</i> Smith, 1993 .....	43
<i>Brachypelma boehmei</i> Schmidt et Klaas, 1993.....	46
<i>Brachypelma emilia</i> (White, 1856) .....	48
<i>Brachypelma hamorii</i> Tesmoingt, Cleton et Verdez, 1997 .....	50
<i>Brachypelma klaasi</i> (Schmidt et Krause, 1994).....	54
<i>Brachypelma smithi</i> (F. O. Pickard-Cambridge, 1897).....	56
<b>Autres mygales listées dans la CITES .....</b>	<b>60</b>
<i>Aphonopelma pallidum</i> (F. O. Pickard-Cambridge, 1897) .....	61
<i>Brachypelma albopilosum</i> Valerio, 1980 .....	63
<i>Brachypelma fossorium</i> Valerio, 1980 .....	66
<i>Sericopelma angustum</i> (Valerio, 1980) .....	68
<i>Sericopelma embrithes</i> (Chamberlin et Ivie, 1936) .....	70
<b>Bibliographie .....</b>	<b>73</b>
<b>Annexe A : Mygales listées à l'Annexe II de la CITES.....</b>	<b>76</b>
<b>Index des noms scientifiques .....</b>	<b>77</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1. Critères de classement de la disponibilité des espèces aux fins du commerce international, 2006–2016 ....	5
Tableau 2. Caractéristiques morphologiques distinctives des <i>Aphonopelma</i> , <i>Brachypelma</i> et <i>Sericopelma</i> .....	18
Tableau 3. Espèces listées à de l'Annexe II de la CITES, comparativement à la nomenclature actuelle et prévue, en date du mois d'août 2018 .....	86

## Liste des figures

Figure 1. Croissance et développement de la <i>Brachypelma baumgarteni</i> .....	7
Figure 2. Morphologie externe d'une mygale mâle adulte .....	9
Figure 3. Dessous du céphalothorax d'une mygale mâle adulte.....	10
Figure 4. Éperon tibial sur la patte I d'une mygale mâle adulte .....	10
Figure 5. Tarse (pied) d'une mygale .....	11
Figure 6. Poils urticants de mygales, types I–VI .....	11
Figure 7. Micrographes électroniques de poils urticants de mygale.....	12
Figure 8. Mygale mordant la main d'un humain .....	15
Figure 9. Morsure de la mygale sur la main d'un humain .....	15
Figure 10. Lésion oculaire causée par les poils urticants de la mygale .....	16
Figure 11. Comparaison entre les fémurs de la patte IV des <i>Aphonopelma</i> , <i>Brachypelma</i> et <i>Sericopelma</i> .....	20
Figure 12. Comparaison entre les carapaces des <i>Aphonopelma</i> , <i>Brachypelma</i> et <i>Sericopelma</i> .....	20
Figure 13. Comparaison entre les pattes de <i>Brachypelma</i> à pattes rouges .....	21
Figure 14. <i>Brachypelma albiceps</i> , femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique.....	24
Figure 15. <i>Brachypelma albiceps</i> , mâle adulte de l'État de Guerrero, Mexique.....	24
Figure 16. <i>Brachypelma albiceps</i> , juvénile élevé en captivité (8e stade larvaire, âgé de 42 mois).....	25
Figure 17. <i>Brachypelma albiceps</i> , juvénile capturé dans la nature de l'État de Guerrero, Mexique (âge inconnu) ....	25
Figure 18. <i>Brachypelma epicureanum</i> , femelle adulte de l'État du Yucatán, Mexique.....	27
Figure 19. <i>Brachypelma epicureanum</i> , mâle adulte de l'État de Quintana Roo, Mexique.....	27
Figure 20. Comparaison entre les abdomens des <i>B. epicureanum</i> , <i>B. kahlenbergi</i> , <i>B. sabulosum</i> et <i>B. vagans</i> .....	28
Figure 21. <i>Brachypelma epicureanum</i> , juvénile capturé dans la nature dans l'État du Yucatán, Mexique (âge inconnu) ....	28
Figure 22. <i>Brachypelma kahlenbergi</i> , femelle adulte de l'État de Veracruz, Mexique .....	30
Figure 23. <i>Brachypelma kahlenbergi</i> , femelle adulte de l'État de Veracruz, Mexique .....	30
Figure 24. <i>Brachypelma kahlenbergi</i> , mâle adulte de l'État d'Oaxaca, Mexique .....	31
Figure 25. <i>Brachypelma kahlenbergi</i> , juvénile capturé dans la nature dans l'État d'Oaxaca, Mexique (âge inconnu)..	31



Figure 26. <i>Brachypelma sabulosum</i> , femelle adulte de l'État de Chiapas, Mexique .....	33
Figure 27. <i>Brachypelma sabulosum</i> , mâle adulte de l'État de Chiapas, Mexique.....	33
Figure 28. <i>Brachypelma schroederi</i> , femelle adulte de l'État d'Oaxaca, Mexique.....	35
Figure 29. <i>Brachypelma schroederi</i> , mâle adulte de l'État d'Oaxaca, Mexique .....	35
Figure 30. <i>Brachypelma schroederi</i> , juvénile capturé dans la nature dans l'État d'Oaxaca, Mexique (âge inconnu) .....	35
Figure 31. <i>Brachypelma vagans</i> , femelle adulte de l'État de Campeche, Mexique .....	37
Figure 32. <i>Brachypelma vagans</i> , mâle adulte de l'État de Campeche, Mexique .....	37
Figure 33. <i>Brachypelma vagans</i> , juvénile capturé dans la nature dans l'État de Campeche, Mexique (âge inconnu) ....	38
Figure 34. <i>Brachypelma verdezi</i> , femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique.....	40
Figure 35. <i>Brachypelma verdezi</i> , femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique.....	40
Figure 36. <i>Brachypelma verdezi</i> , mâle adulte de l'État de Guerrero, Mexique.....	41
Figure 37. <i>Brachypelma verdezi</i> , juvénile élevé en captivité (10e stade larvaire, âgé de 22 mois).....	41
Figure 38. <i>Brachypelma auratum</i> , femelle adulte de l'État de Michoacán, Mexique .....	44
Figure 39. <i>Brachypelma auratum</i> , mâle adulte de l'État de Michoacán, Mexique .....	44
Figure 40. <i>Brachypelma auratum</i> , femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique .....	45
Figure 41. <i>Brachypelma auratum</i> , juvénile élevé en captivité (6e stade larvaire, âgé de 24 mois) .....	45
Figure 42. <i>Brachypelma baumgarteni</i> , femelle adulte de l'État de Michoacán, Mexique .....	47
Figure 43. <i>Brachypelma baumgarteni</i> , femelle adulte de l'État de Michoacán, Mexique .....	47
Figure 44. <i>Brachypelma baumgarteni</i> , mâle adulte de l'État de Michoacán, Mexique .....	48
Figure 45. Comparaison entre les pattes de la <i>Brachypelma baumgarteni</i> et de la <i>Brachypelma boehmei</i> .....	48
Figure 46. <i>Brachypelma baumgarteni</i> , juvénile élevé en captivité (9e stade larvaire, âgé de 14 mois) .....	49
Figure 47. <i>Brachypelma boehmei</i> , femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique .....	51
Figure 48. <i>Brachypelma boehmei</i> , mâle adulte de l'État de Guerrero, Mexique.....	51
Figure 49. <i>Brachypelma boehmei</i> , femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique .....	52
Figure 50. <i>Brachypelma boehmei</i> , juvénile élevé en captivité (9e stade larvaire, âgé de 3 ans).....	52
Figure 51. <i>Brachypelma emilia</i> , femelle adulte de l'État de Nayarit, Mexique .....	54
Figure 52. <i>Brachypelma emilia</i> , mâle adulte de l'État de Nayarit, Mexique .....	54
Figure 53. <i>Brachypelma emilia</i> , juvénile capturé dans la nature dans l'État de Nayarit, Mexique (âge inconnu).....	55
Figure 54. <i>Brachypelma hamorii</i> , femelle subadulte élevée en captivité .....	57
Figure 55. <i>Brachypelma hamorii</i> , femelle adulte de l'État de Michoacán, Mexique.....	58
Figure 56. <i>Brachypelma hamorii</i> , mâle adulte de l'État de Colima, Mexique .....	58
Figure 57. <i>Brachypelma hamorii</i> , juvénile élevé en captivité (8e stade larvaire, âgé de 8 mois) .....	59
Figure 58. <i>Brachypelma hamorii</i> , juvénile élevé en captivité (10e stade larvaire, âgé de 26 mois) .....	59
Figure 59. Comparaison entre les pattes de la <i>Brachypelma hamorii</i> et de la <i>Brachypelma smithi</i> .....	59

Figure 60. Comparaison entre les chélicères de la <i>Brachypelma hamorii</i> et de la <i>Brachypelma smithi</i> .....	60
Figure 61. <i>Brachypelma klaasi</i> , femelle adulte de l'État de Jalisco, Mexique .....	62
Figure 62. <i>Brachypelma klaasi</i> , mâle adulte de l'État de Jalisco, Mexique .....	62
Figure 63. <i>Brachypelma klaasi</i> , juvénile élevé en captivité (9e stade larvaire, âgé de 16 mois) .....	63
Figure 64. <i>Brachypelma smithi</i> , femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique .....	66
Figure 65. <i>Brachypelma smithi</i> , femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique .....	66
Figure 66. <i>Brachypelma smithi</i> , femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique .....	67
Figure 67. <i>Brachypelma smithi</i> , mâle adulte de l'État de Guerrero, Mexique .....	67
Figure 68. <i>Brachypelma smithi</i> , femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique .....	68
Figure 69. <i>Brachypelma smithi</i> , juvénile élevé en captivité (5e stade larvaire, âgé de 9 mois) .....	68
Figure 70. <i>Brachypelma smithi</i> , juvénile élevé en captivité (10e stade larvaire, âgé de 36 mois) .....	69
Figure 71. <i>Aphonopelma pallidum</i> , mâle adulte de l'État de Chihuahua, Mexique .....	72
Figure 72. <i>Aphonopelma pallidum</i> , mâle adulte de l'État de Chihuahua, Mexique .....	72
Figure 73. <i>Brachypelma albopilosum</i> , femelle adulte de la province d'Alajuela, Costa Rica .....	74
Figure 74. <i>Brachypelma albopilosum</i> , femelle adulte de la province d'Alajuela, Costa Rica .....	74
Figure 75. <i>Brachypelma albopilosum</i> , femelle adulte du Nicaragua.....	74
Figure 76. <i>Brachypelma albopilosum</i> , mâle adulte du Nicaragua .....	75
Figure 77. <i>Brachypelma albopilosum</i> , juvénile capturé dans la nature de la province d'Alajuela, Costa Rica (âge inconnu)....	75
Figure 78. <i>Brachypelma fossorium</i> , femelle adulte de la province de Guanacaste, Costa Rica.....	77
Figure 79. <i>Brachypelma fossorium</i> , mâle adulte de la province de Guanacaste, Costa Rica .....	77
Figure 80. <i>Brachypelma fossorium</i> , juvénile capturé dans la nature au Nicaragua (âge inconnu).....	77
Figure 81. <i>Sericopelma angustum</i> , seul spécimen connu (conservé) .....	80
Figure 82. <i>Sericopelma cf embrithes</i> , femelle adulte de l'île Barro Colorado, Panama.....	82



## Sigles et acronymes

---

<b>CCE</b>	Commission de coopération environnementale
<b>CITES</b>	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
<b>CMSC-PNUE</b>	Centre mondial de surveillance de la conservation – Programme des Nations Unies pour l'environnement
<b>CONABIO</b>	<i>Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad</i> (Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité, Mexique)
<b>DGVS</b>	<i>Dirección General de Vida Silvestre</i> (Direction générale des espèces sauvages, Mexique)
<b>ECCC</b>	Environnement et Changement climatique Canada
<b>IBSP</b>	<i>Instituto Butantan</i> (Institut Butantan, Brésil)
<b>NHMUK</b>	<i>Natural History Museum</i> (Musée d'histoire naturelle, Londres, Royaume-Uni)
<b>OUMNH</b>	<i>Oxford University Museum of Natural History</i> (Musée d'histoire naturelle de l'Université Oxford, Royaume-Uni)
<b>PROFEPA</b>	<i>Procuraduría Federal de Protección al Ambiente</i> (Bureau du procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement, Mexique)
<b>SEMARNAT</b>	<i>Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales</i> (Secrétariat de l'Environnement et des Ressources naturelles, Mexique)
<b>UICN</b>	Union internationale pour la conservation de la nature
<b>UMA</b>	<i>Unidades de Manejo para la Conservación de Vida Silvestre</i> (Unités de gestion pour la conservation des espèces sauvages, Mexique)
<b>USFWS</b>	<i>United States Fish and Wildlife Service</i> (Service des pêches et de la faune, États-Unis)
<b>UVic</b>	Université de Victoria (Colombie-Britannique, Canada)
<b>WCS</b>	<i>Wildlife Conservation Society</i> (Société pour la conservation des espèces sauvages, États-Unis)

# Glossaire

---

Les définitions suivantes ont été adaptées de Lawrence (2005).

<b>Abdomen</b>	Partie postérieure arrondie du corps, située derrière le céphalothorax. Syn. : <i>opisthosome</i> .
<b>Antérieur</b>	Situé à l'avant.
<b>Bulbe copulateur</b>	Organe sexuel mâle situé à l'extrémité des pédipalpes et utilisé pour transférer le sperme à la femelle.
<b>Carapace</b>	Coquille dure supérieure qui couvre le céphalothorax.
<b>Céphalique</b>	Tête, ou encore partie frontale surélevée de la carapace.
<b>Céphalothorax</b>	Partie antérieure du corps formée par la fusion de la tête et du thorax, avec quatre paires de pattes locomotrices, des chélicères et des pédipalpes. Syn. : <i>prosoma</i> .
<b>Chélicères</b>	Paire d'appendices situés à l'avant de la carapace, qui se terminent par des crochets creux servant à injecter du venin.
<b>Dorsal</b>	Partie supérieure ou dos.
<b>Éperon tibial</b>	Genre de crochet situé en dessous du tibia de la patte I des mâles de certaines espèces de mygales, utilisé lors de l'accouplement.
<b>Fémur</b>	Troisième segment de la patte à partir du corps.
<b>Filières</b>	Petits appendices situés à l'arrière de l'abdomen qui produisent la soie.
<b>Fovéa</b>	Dépression (rainure) dans la région thoracique de la carapace, également appelée fosse ou fossette médiane.
<b>Hanche</b>	Premier segment de la patte, à partir du corps.
<b>Longueur du corps</b>	Mesure longitudinale prise entre le début antérieur des chélicères et l'extrémité postérieure de l'abdomen, sans les filières.
<b>Métatarse</b>	Sixième segment de la patte à partir du corps.
<b>Opisthosome</b>	Voir <i>abdomen</i> .
<b>Palpes</b>	Voir <i>pédipalpes</i> .
<b>Pédipalpes</b>	Paire d'appendices semblables à des pattes, immédiatement antérieurs aux pattes locomotrices. On abrège souvent ce terme par « palpes ».
<b>Poils plumeux</b>	Poils semblables à des plumes.
<b>Poils stridulants</b>	Poils modifiés qu'on trouve sur les appendices des mygales et qui produisent un son ou des vibrations quand ils sont frottés ensemble.
<b>Poils urticants</b>	Poils fins barbelés situés sur l'abdomen de la plupart des mygales du Nouveau Monde, qu'elles utilisent pour se défendre contre les prédateurs.
<b>Postérieur</b>	Situé à l'arrière.
<b>Prosoma</b>	Voir <i>céphalothorax</i> .
<b>Rotule</b>	Quatrième segment de la patte à partir du corps.
<b>Scopule</b>	Touffe de poils fins en brosse.
<b>Soies</b>	Poils couvrant le corps et les pattes.

<b>Stade larvaire</b>	Stade du développement de la mygale (et d'autres arthropodes) entre deux mues successives de l'exosquelette.
<b>Sternum</b>	Plaque thoracique arrondie située en dessous du céphalothorax.
<b>Stries</b>	Série de sillons ou de marques linéaires qui se dessinent à partir de la fovéa sur la carapace.
<b>Tarse</b>	Septième et dernier segment de la patte à partir du corps (le pied).
<b>Tibia</b>	Cinquième segment de la patte à partir du corps.
<b>Trochanter</b>	Deuxième segment de la patte à partir du corps.
<b>Tubercule oculaire</b>	Petite excroissance comportant huit yeux, située à l'avant de la carapace.
<b>Ventral</b>	Partie inférieure.

## Résumé

---

Le présent guide vise à aider les agents d'application de la loi en leur fournissant l'information dont ils ont besoin pour identifier les spécimens des espèces de mygales listées dans les annexes de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Les caractéristiques d'identification d'une espèce d'*Aphonopelma*, de 16 espèces de *Brachypelma* et de deux espèces de *Sericopelma* sont décrites au moyen de texte et de photos. Collectivement, ces espèces constituent l'ensemble des espèces de mygales listées dans les annexes de la CITES (au moment de la rédaction du présent document). Les noms communs, les synonymes scientifiques et des indications relatives à la répartition sont également fournis. De plus, nous fournissons des renseignements sur la morphologie de base des mygales et sur les changements qu'on prévoit apporter à la taxonomie de *Brachypelma*. Nous examinons aussi les techniques sécuritaires de manipulation des mygales pour les agents qui pourraient avoir à inspecter des chargements de mygales ou à interagir avec des spécimens vivants.

## Avant-propos

---

En 2017, la Commission de coopération environnementale (CCE) a publié cinq plans d'action visant à promouvoir le commerce légal, durable et traçable en Amérique du Nord de certaines espèces listées dans l'Annexe II de la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES). Ces cinq plans d'action ont été élaborés sous la supervision des autorités responsables de la CITES au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

L'un de ces plans d'action, intitulé *Plan d'action nord-américain visant le commerce durable de mygales*, recommande 18 mesures destinées à : améliorer la coopération entre intervenants nord-américains; élaborer des politiques gouvernementales faisant la promotion de l'élevage en captivité et du commerce durable; améliorer les connaissances relatives au profil biologique et au commerce des mygales; renforcer les capacités d'application de la loi. Une des recommandations portait sur la nécessité de produire et de distribuer un guide sur l'identification des mygales du genre *Brachypelma*. Le présent document a été produit en réponse à cette recommandation, sous la supervision des autorités responsables de la CITES au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

## Remerciements

---

Les auteurs tiennent à remercier les personnes suivantes pour l'aide et le soutien qu'elles leur ont apportés lors de la préparation de ce guide :

### Équipe de production

Cynthia Ann Trejo Boffy (traduction en espagnol)  
Fernando Navarro (présentation graphique)

Sabrina Ng (présentation graphique)  
Sarah Busch (révision)

### Conseillers techniques et collaborateurs

Adrian Reuter, WCS  
Alejandra Peña Estrada  
Belarussian Tarantula Society  
Caroline Fukushima, UICN  
Danniella Sherwood, OUMNH, NHMUK  
Fabian Vol  
Gerardo García, UMA Aracnofilia  
Gumaro Gabriel Solano Cuéllar  
Jean-Michel Verdez  
José Luis Pedro Funes, DGVS-SEMARNAT  
Kátia de Mendonça Faria  
Luis Guillermo Muñoz Lacy, CONABIO

María Isabel Camarena, Secrétariat CITES  
Martin Gamache, Tarantula Canada  
Neville Winchester, UVic  
Pedro Cardoso, UICN  
Ray Gabriel, OUMNH  
Ricardo Ramírez Chaparro  
Rogerio Bertani, IBSP  
Rodrigo Orozco Torres, Tarántulas de México  
Sergio Henriques, UICN  
Stuart Longhorn, OUMNH  
Vitezslav Honsa  
Vladimir Šejna

### Comité directeur

Anne St. John, USFWS  
Carolina Cáceres, ECCC  
Coral Deshield, ECCC  
Craig Hoover, USFWS  
Emmanuel Rivera Téllez, CONABIO  
Francisco Navarrete Estrada, PROFEPA  
Gina Schalk, ECCC

Hesiquio Benitez Díaz, CONABIO  
Laura Noguchi, USFWS  
Neil Gardner, USFWS  
Paola Mosig Reidl, CONABIO  
Rosemarie Gnam, USFWS  
Sol Guerrero Ortíz, CONABIO  
Thomas Leuteritz, USFWS

### Équipe de gestion de projet du Secrétariat de la CCE

David Donaldson  
Georgina O'Farrill

Ana María Gómez  
Simonetta Ferrante

# Introduction

---

Le présent guide vise à aider les agents d'application de la loi en leur fournissant l'information dont ils ont besoin pour identifier les spécimens des espèces de mygales listées dans les annexes de la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES).

Les mygales constituent un groupe qui compte les plus grosses araignées au monde. De nombreuses espèces sont colorées, il est facile de s'en occuper et elles vivent longtemps en captivité. C'est pourquoi les mygales sont très souvent vendues comme animaux de compagnie exotiques dans de nombreux pays. Les *Brachypelma* sont particulièrement prisées en raison de leurs couleurs et de leur docilité (CCE, 2017; Rojo, 2004; West, 2005). Entre 2007 et 2016, environ 40 000 mygales *Brachypelma* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international licite. Plus de 6 000 spécimens ont été vendus en 2015, puis de nouveau en 2016 (Cooper, 2018). En outre, chaque année, un nombre inconnu de spécimens est capturé illégalement dans la nature et exporté du pays d'origine par des contrebandiers. On pense qu'un nombre très élevé de mygales sont exportées illégalement du Mexique (CCE, 2017).

La mygale à genoux rouges, ou *Brachypelma smithi*, est devenue un animal de compagnie populaire à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Ainsi, de nombreux spécimens capturés dans la nature ont été exportés à partir du Mexique pour répondre à la demande (R. West, obs. pers.). Les préoccupations relatives à l'impact de ce commerce sur les populations sauvages ont fait que la *B. smithi* est devenue la première espèce d'araignée listée dans l'Annexe de la CITES (CITES, 1985). En 1995, toutes les espèces du genre *Brachypelma* figuraient à l'Annexe II de la CITES (CITES, 1994a, b).

La *Brachypelma andrewi* est connue d'un seul spécimen mâle et la *Brachypelma aureocephs*, d'un seul spécimen femelle, capturés tous les deux il y a plus de 100 ans. Le lieu de collecte de ces espèces est soit inconnu (*B. andrewi*), soit suspect (*B. aureocephs*), et les descriptions des spécimens vivants ne peuvent pas être réalisées. Ces espèces ont donc été exclues des descriptions fournies dans le guide.

La *Sericopelma angustum* est elle aussi connue à cause d'un seul spécimen femelle du Costa Rica. Toutefois, les données sur le lieu de collecte et une description de ce spécimen ont été publiées quelques années après la collecte (Valerio, 1980). Cette description ne répondait pas adéquatement à l'objectif de la présente publication, mais elle contenait assez d'information pour justifier l'inclusion de l'espèce. Il est peu probable qu'on ait fait le commerce de cette espèce.

Il s'agit du premier guide détaillé portant sur les mygales listées dans la CITES préparé depuis l'ajout du genre *Brachypelma* à cette liste, il y a plus de 20 ans. En 1995, l'*US Fish and Wildlife Service* (USFWS, Service des pêches et de la faune, États-Unis) et la *National Fish and Wildlife Foundation* (NFWF, Fondation nationale pour la protection des poissons et des espèces sauvages, États-Unis) ont préparé une série de fiches techniques destinées à être incluses dans le *Manuel d'identification* de la CITES (CITES, 1995; Kirkby et coll., 1995)<sup>1</sup>. Malheureusement, ces fiches contenaient des renseignements sur seulement huit espèces de *Brachypelma*. En outre, les renseignements en question pourraient ne plus être considérés comme à jour ni exacts sur le plan taxonomique.

---

<sup>1</sup> Le *Manuel d'identification* de la CITES était une publication distribuée par le Secrétariat de la CITES. En 2011, le Secrétariat a cessé de produire la version imprimée du manuel et est passé à une version « wiki » (CITES, 2011). En date de juillet 2016, les fiches techniques sur les *Brachypelma* n'avaient pas été téléversées sur le site wiki CITES du Secrétariat, et la version imprimée n'était plus disponible (CITES, 2016).



Un des défis que nous avons dû relever pour préparer le présent guide consistait à déterminer la façon de structurer les descriptions des espèces. L'option la plus simple était l'ordre alphabétique. Toutefois, les études en cours indiquent que certaines des espèces faisant partie du genre *Brachypelma* seront transférées à d'autres genres. Ainsi, la deuxième option consistait à classer les descriptions selon le profil taxonomique, en groupant les espèces qui seront retirées du genre *Brachypelma* séparément de celles qui continueront d'en faire partie. Rappelons cependant que le présent guide vise à aider les agents d'application de la loi à faire respecter la CITES. Nous avons donc groupé les espèces en fonction de leurs similitudes visuelles, afin de faciliter l'utilisation du guide par des non-spécialistes. Les espèces qui ont généralement des pattes foncées et des poils rouges sur l'abdomen (les *Brachypelma* « à abdomen rouge ») sont groupées séparément des espèces qui ont des bandes de couleur distinctes sur les pattes (les *Brachypelma* « à pattes rouges »). Les espèces qui n'appartiennent à aucune de ces catégories sont classées ensemble comme « autres » espèces de mygales listées dans la CITES.

Le présent guide comprend huit parties; l'introduction conclut la partie 1. La partie 2 décrit les méthodes utilisées pour créer le guide. La partie 3 décrit la morphologie de base des mygales. La partie 4 traite des questions de sécurité et de manipulation des araignées dont il faut tenir compte quand on examine des mygales vivantes. La partie 5 présente les genres *Aphonopelma*, *Brachypelma* et *Sericopelma*, et résume les changements taxonomiques qui vont être apportés au genre *Brachypelma*.

Les parties 6, 7 et 8 décrivent respectivement les espèces composant le groupe des *Brachypelma* à abdomen rouge, le groupe des *Brachypelma* à pattes rouges et le groupe des autres mygales listés dans la CITES. Chaque description comprend le nom commun de l'espèce, les éventuels synonymes scientifiques et l'information sur la répartition et le commerce de l'espèce. Les caractéristiques morphologiques utiles à l'identification des espèces sont décrites et illustrées, avec photographies de spécimens vivants à l'appui. Les espèces similaires listées dans la CITES sont mentionnées, et l'on explique les différences entre les espèces.

L'Annexe A recense les espèces de mygales figurant sur la Liste des espèces CITES (en date du 31 août 2018), précise l'actuelle nomenclature acceptée pour ces espèces et indique les changements qui devraient résulter de la révision en cours du genre *Brachypelma*.

## Note relative à la nomenclature utilisée dans le présent guide

Au moment de la rédaction du présent document (30 août 2018), la Liste des espèces CITES comprenait 22 espèces de mygales, figurant toutes à l'Annexe II. Cela incluait 20 espèces de *Brachypelma*, plus deux espèces d'*Aphonopelma* que l'on avait initialement considérées comme appartenant au genre *Brachypelma*, quand celui-ci avait été listé dans la CITES en 1995 (CITES, 2018a). Toutefois, cette liste ne reflète pas l'actuelle taxonomie acceptée pour ces genres. L'*Aphonopelma albiceps* a été réintégrée au genre *Brachypelma* (Locht et coll., 2005), la *B. annitha* est désormais jugée identique à la *B. smithi* (synonyme taxonomique) (Mendoza et Francke, 2017) et la *Brachypelma angustum* et la *Brachypelma embrithes* ont été transférées au genre *Sericopelma* (Gabriel et Longhorn, 2015) (voir l'Annexe A du présent document).

L'écart entre les noms scientifiques figurant à l'Annexe II et l'actuelle nomenclature a créé un problème lors de l'établissement du guide. Il était impératif que le guide soit scientifiquement exact, ce qui nécessitait l'utilisation de la taxonomie la plus récente acceptée pour les espèces. En outre, un sommaire des changements de nomenclature nécessaires à la mise à jour de l'Annexe II a été soumis lors de la treizième réunion du Comité pour les animaux de la CITES, en juillet 2018. On prévoit que l'Annexe II sera modifiée lors de la 18<sup>e</sup> Conférence des Parties (CoP18), en mai-juin 2019. Donc, si la nomenclature obsolète qui a été utilisée dans l'Annexe II était reproduite dans le présent document, celui-ci ne serait plus à jour dans les mois suivant sa publication.

Certains craignaient qu'entre le moment de la publication du guide et la modification de l'Annexe II, le personnel chargé de l'application de la loi voie passer des documents de la CITES utilisant les noms de certaines espèces ne semblant pas avoir été décrites dans le guide. Il convient de noter que des noms scientifiques obsolètes continueront sans doute d'être encore utilisés après la modification de l'Annexe II.

Après avoir examiné ces problèmes, les auteurs ont décidé d'utiliser la nomenclature actuelle pour le guide, pour les raisons susmentionnées. Les synonymes taxonomiques (noms scientifiques obsolètes) sont indiqués pour chaque espèce, et nous avons créé un index de tous les noms scientifiques utilisés dans le guide. Cet index permettra aux agents d'application de la loi de trouver rapidement les noms scientifiques utilisés dans les documents de la CITES.

On prévoit que d'autres changements seront apportés à la nomenclature du genre *Brachypelma*, mais ils seront publiés trop tard pour être adoptés lors de la CoP18. Il faudra peut-être ajouter par la suite au guide une section Errata qui résumera ces changements.

# Méthodes

---

## Sources d'information

L'information contenue dans le présent guide a été compilée au moyen d'un examen de la littérature, de communications orales et écrites avec les experts et les intervenants pertinents, de l'analyse des données sur le commerce et d'observations directes.

## Noms communs

Les noms communs anglais utilisés dans le document sont extraits de la publication de l'American Arachnological Society intitulée *Common Names of Arachnids* (AAS, 2003). L'orthographe de ces noms respecte les normes établies pour les besoins de la présente publication. Par exemple, nous utilisons « redleg » plutôt que « red leg » ou « red-leg ».

Les noms communs français et espagnols ont été tirés de la Liste des espèces CITES, le cas échéant (CITES, 2018a). Ils ont ensuite été passés en revue et modifiés par des spécialistes francophones et hispanophones des mygales. Il faut noter que le mot « tarentule » est souvent utilisé en français comme équivalent du terme anglais *tarantula*. Or, le mot « tarentule » désigne expressément en français l'araignée-loup (de la famille des Lycosidae) et le véritable équivalent français de *tarantula* est « mygale » (Latreille, 1804; F. Vol, J. Verdez et M. Gamache, comm. pers.) (Latreille, 1804; F. Vol, J. Verdez and M. Gamache, comm. pers. Dans la présente version française du rapport, nous utiliserons en conséquence l'appellation correcte de « mygale ».

## Mesures

Toutes les mesures indiquées utilisent le système métrique. Toutes les données exprimées en unités impériales ont été converties en métrique.

## Données sur le commerce

Nous avons extrait les données sur le commerce des espèces d'*Aphonopelma* et de *Brachypelma* entre 2006 et 2016 de la base de données de la CITES — dont le contenu provient du Centre mondial de surveillance de la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (CMSC-PNUE) — en utilisant l'option des rapports de tabulation comparatifs. Les données antérieures à la Convention qui concernaient les spécimens confisqués ou saisis (code source « I ») ont été exclues. Un très petit nombre de spécimens de *Brachypelma* faisant l'objet de commerce n'ont pas été associés à une espèce. Ces données ont également été exclues.

Nous avons compilé les données en utilisant les quantités déclarées par les pays exportateurs et importateurs. Lorsque ces données n'étaient pas identiques, nous les avons présentées comme une fourchette de nombres de spécimens (p. ex., entre 200 et 300). Dans la plupart des cas, le nombre le moins élevé représentait les données déclarées par les importateurs.

Plus de 99 % des données figurant dans la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE) portaient sur le commerce de spécimens vivants. Le commerce de « spécimens » représentait moins de 1 % de l'ensemble des activités commerciales et était exclusivement pratiqué à des fins scientifiques. On ne connaît pas la nature de ces spécimens : il peut tout aussi bien s'agir d'animaux entiers que d'échantillons microscopiques. C'est pourquoi les données présentées ici portent principalement sur le commerce de spécimens vivants, et nous ne parlons du commerce de spécimens que dans les cas où il sert exclusivement des objectifs scientifiques.

## Disponibilité des espèces pour le commerce

Les espèces de mygales décrites dans le présent guide ont été réparties entre cinq groupes, en fonction du nombre de spécimens vivants dont on a fait le commerce entre 2006 et 2016, selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE). Nous avons ensuite classé ces groupes par rang afin de donner une indication de l'importance comparative du commerce international de ces espèces pendant ces dix années (tableau 1).

**Tableau 1. Critères de classement de la disponibilité des espèces aux fins du commerce international, 2006–2016**

Sommaire	Nombre d'espèces dont on a fait le commerce*	Classement
On n'a fait le commerce d'aucun spécimen	0	Aucune activité commerciale
On a fait le commerce de spécimens individuels	1	Rare
On a fait le commerce de dizaines de spécimens	23–64	Peu courant
On a fait le commerce de centaines de spécimens	492–1,282	Courant
On a fait le commerce de milliers de spécimens	6,133–25,642	Très courant

\*Nombre de spécimens dont on a fait le commerce, selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE).

## Photographies

À moins d'indication contraire, toutes les photographies reproduites dans le présent guide ont été prises par les auteurs.

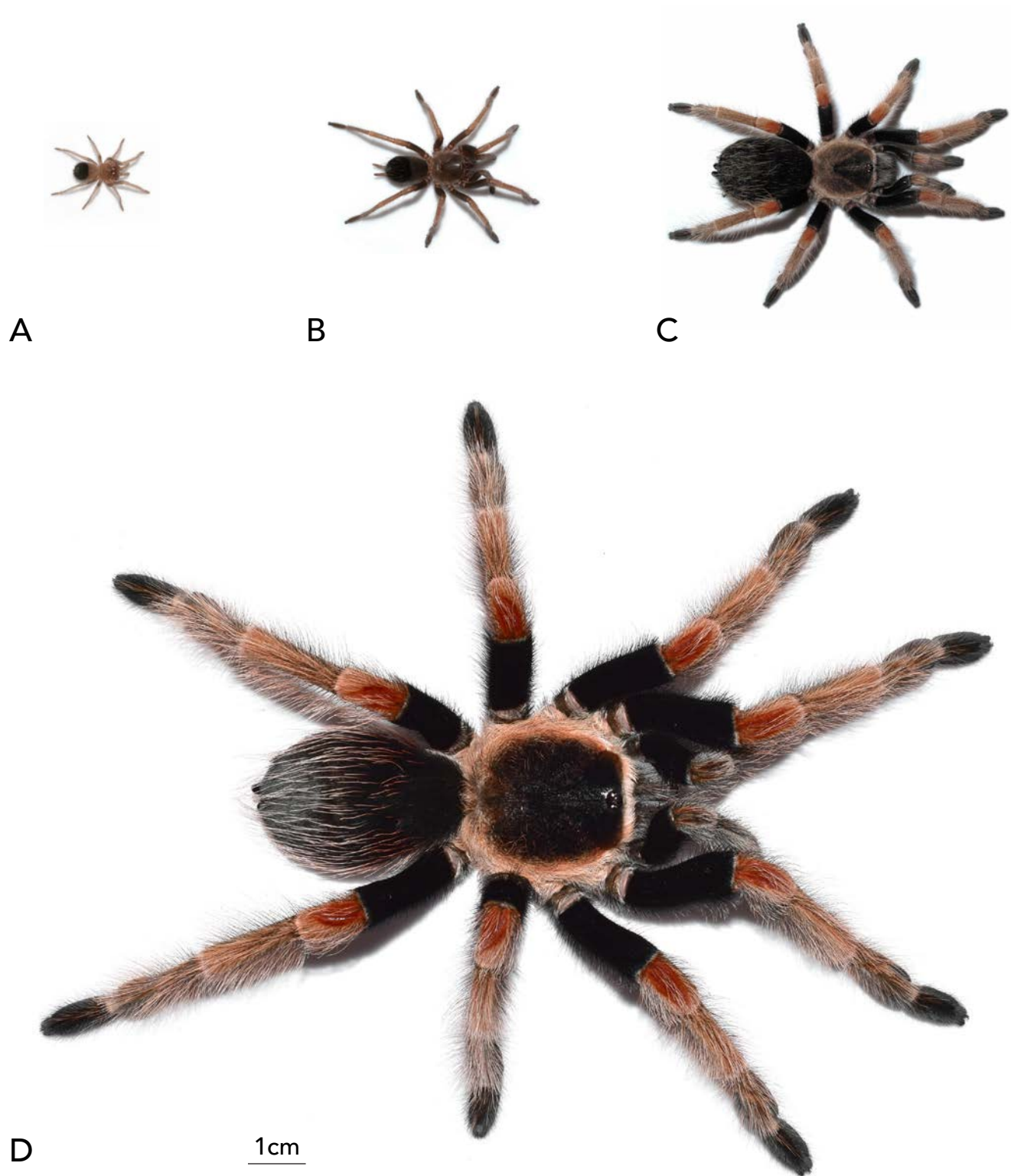
## Note à propos du format du guide

Les autorités responsables de l'application de la CITES doivent être à même d'identifier plus de 35 000 espèces d'animaux et de végétaux qui peuvent faire l'objet d'un commerce sous la forme d'une multitude de parties constitutives, produits et dérivés différents. En ce qui concerne les mygales, les agents d'application de la loi préféreraient avoir accès à un guide bref et simple qui leur permettrait de différencier facilement les espèces listées dans la CITES et les espèces non listées, et d'identifier celles qui sont visées par la CITES. Malheureusement, pour de nombreuses espèces de mygales, l'identification n'est ni simple ni facile.

Il existe actuellement 144 genres et 973 espèces de mygales, réparties dans le monde entier (World Spider Catalog, 2018), et 22 espèces appartenant à trois genres (*Aphonopelma*, *Brachypelma* et *Sericopelma*) qui figurent à l'Annexe II de la CITES. On ne peut identifier de façon certaine la plupart des genres qu'en examinant leurs organes génitaux au microscope ou par une analyse d'ADN. Même l'identification des espèces généralement faciles à reconnaître peut être compliquée, car les mâles et les femelles de la même espèce peuvent ne pas toujours présenter les mêmes motifs de couleurs. De plus, il existe une variation naturelle des motifs de couleurs chez les diverses espèces de mygales : les couleurs de la plupart des espèces changent considérablement avec chaque stade de mue, à mesure que l'animal vieillit, et les juvéniles ont une allure très différente des adultes (fig. 1). Les couleurs peuvent également varier selon que la mygale est plus ou moins proche du stade de la mue de son exosquelette.

Pour ce qui est des espèces listées à l'Annexe II de la CITES, l'identification des *Brachypelma* à abdomen rouge est particulièrement difficile. Les spécimens de plusieurs espèces (notamment *B. epicureanum*, *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum* et *B. vagans*) ont l'air identiques. Même les spécialistes ont de la difficulté à identifier visuellement des spécimens de ces espèces. Bonne nouvelle : il n'y a pas beaucoup de demande pour les spécimens de la plupart des types de *Brachypelma* à abdomen rouge. Les espèces les plus populaires parmi celles que liste la CITES sont les espèces à pattes rouges, généralement plus faciles à identifier au stade adulte ou subadulte. Malheureusement, le plus souvent, on fait le commerce international des juvéniles, qui n'ont ni les mêmes couleurs ni les mêmes motifs que les spécimens plus âgés.

En conclusion, il nous a été impossible de créer un guide qui soit à la fois précis, rapide et facile à consulter sur les mygales listées dans la CITES. Les auteurs ont plutôt présenté des descriptions détaillées et des photographies de chaque espèce, ainsi que des renseignements complémentaires à propos de leur répartition, de leur conservation et de la dynamique de leur commerce. L'objectif était d'offrir un guide pratique détaillé sur les espèces de mygales (actuellement) visées par la CITES, que les agents d'application de la loi (et d'autres intéressés) pourraient utiliser comme référence exacte pour identifier ces espèces.



**Figure 1. Croissance et développement de la *Brachypelma baumgarteni***

Note : (A) Juvénile élevé en captivité (4e stade larvaire, âgé de 3 mois); (B) juvénile élevé en captivité (6e stade larvaire, âgé de 7 mois); (C) juvénile élevé en captivité (9e stade larvaire, âgé de 14 mois); (D) femelle adulte à l'état sauvage (âgée d'environ 7 ans).



# Morphologie de la mygale

---

## Morphologie externe

Le corps d'une mygale, comme celui de toute araignée, est divisé en deux parties principales : le céphalothorax antérieur ou prosoma, et la section du bulbe postérieur appelée abdomen ou opisthosome. La face supérieure (face dorsale) du céphalothorax est constituée d'une carapace en forme de bouclier. Le céphalothorax et l'abdomen sont reliés par un conduit étroit appelé pédicelle (fig. 2).

L'avant du céphalothorax porte une paire de chélicères, qui se terminent par des crochets creux pouvant infliger une morsure venimeuse (fig. 2 et 3). Les crochets sont pliés le long de la face inférieure des chélicères au repos et se déplient vers l'extérieur, comme un couteau de poche, pour pointer vers le bas quand une mygale mord. Près du bord antérieur de la carapace se trouve un tubercule oculaire doté de huit petits yeux. Près de la partie postérieure centrale de la carapace se trouve un creux appelé la fovéa (ou fossette médiane) (fig. 2).

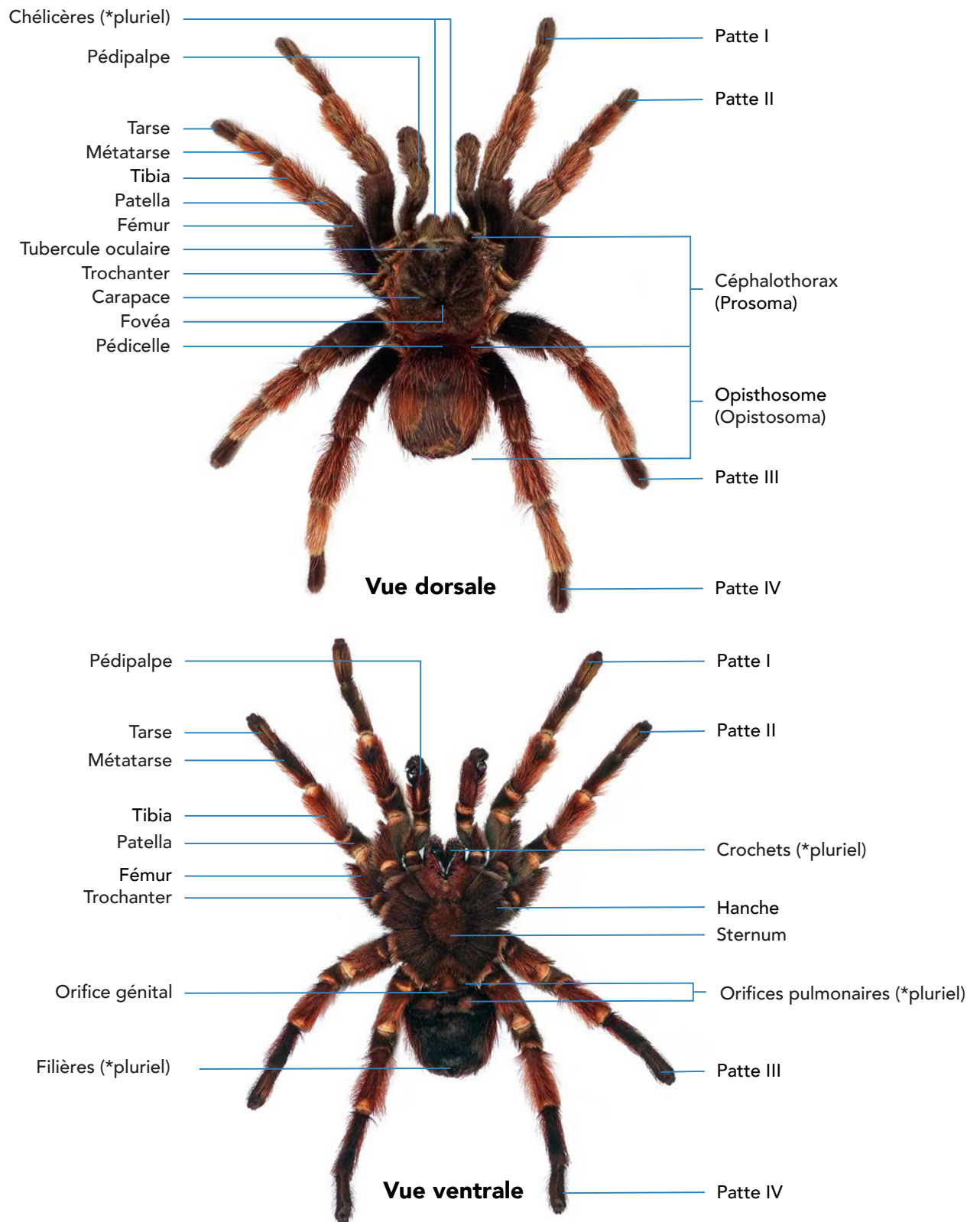
Les mygales, comme toutes les araignées, ont quatre paires de pattes locomotrices, numérotées de chaque côté comme pattes I, II, III et IV. Chaque patte comporte sept segments qui commencent par la hanche, rattachée à la face inférieure du céphalothorax, puis (dans l'ordre à partir du corps) le trochanter, le fémur, la rotule, le tibia, le métatarse et le tarse (pied) (fig. 2). Les mâles matures de certaines espèces ont des éperons en forme de crochet sur la face inférieure du tibia de la patte I (éperons tibiaux), qui sont utilisés pendant l'accouplement (fig. 4).

Le corps et les pattes sont entièrement recouverts de poils courts ou longs (appelés soies). Certains, situés près des extrémités des pattes et des pédipalpes, servent à détecter les vibrations ou les indices chimiques qui aident à localiser la nourriture, les proies, les prédateurs ou un partenaire (Foelix, 2010). Chaque tarse et la plus grande partie du métatarse sont recouverts sur leur face inférieure d'un épais coussinet de poils en forme de brosse appelé scopule (fig. 5). Tous les tarses se terminent par une paire de petites griffes rétractables (fig. 5) qui, avec la scopule, permettent à la mygale de grimper sur des surfaces très lisses. Ainsi, les mygales peuvent facilement s'échapper de contenants qui ne sont pas bien fermés.

En plus des pattes locomotrices, la mygale est dotée d'une paire d'appendices plus courts ressemblant à des pattes, appelés les pédipalpes, situés de chaque côté des chélicères (fig. 2 et 3). Contrairement aux pattes locomotrices, les pédipalpes n'ont que six segments. Les mygales mâles matures ont des bulbes copulateurs sur le dernier segment de chaque pédipalpe. Les bulbes copulateurs apparaissent seulement après que le mâle a terminé sa dernière mue d'exosquelette et sont utilisés pour transférer le sperme à la femelle pendant l'accouplement (fig. 3).

Certaines espèces de mygales ont des poils stridulants (produisant des sons) situés sur les faces opposées de certains appendices. Ces poils stridulants peuvent être, selon le genre, de simples poils plumeux (semblables à une plume) ou des structures élaborées de tiges et d'épines. Lorsqu'elle est dérangée, la mygale frotte les deux faces opposées des appendices pour produire un son (on dit qu'elle stridule). On croit que le son sert à dissuader les prédateurs et joue un rôle dans la reconnaissance d'individus de la même espèce pour la reproduction.

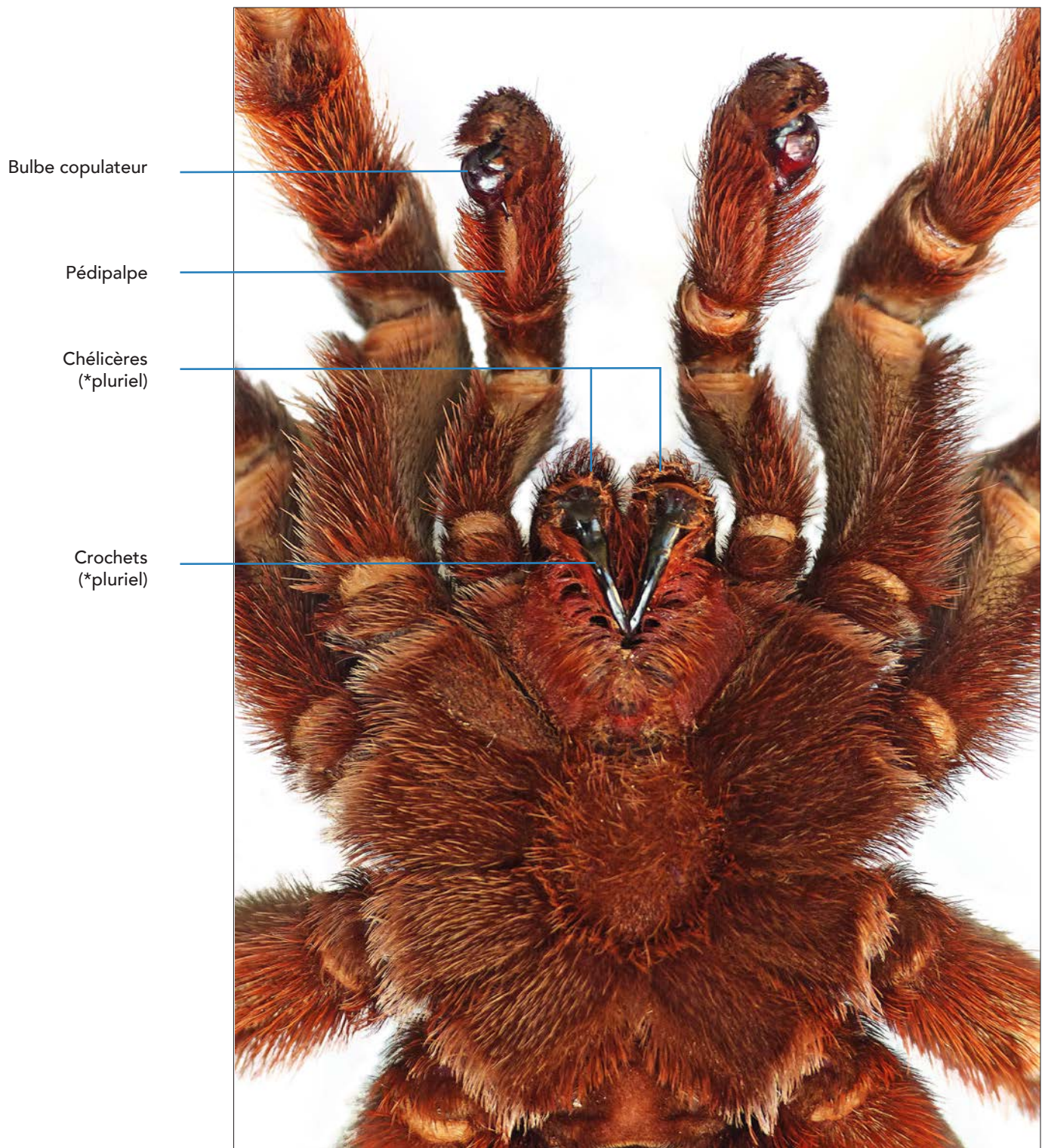
L'abdomen de la mygale contient le cœur, deux paires de poumons (appelés poumons en feuillets), les organes reproducteurs, les organes de digestion et de stockage des aliments et les glandes productrices de soie. Le dessous (côté ventral) de l'abdomen comporte deux paires de fentes qui mènent aux poumons en feuillets. L'arrière de l'abdomen se termine par l'anus, situé entre deux paires de filières à travers lesquelles la soie est produite (fig. 2). La première paire de filières est beaucoup plus longue et ressemble plus à un doigt que la seconde paire.



**Figure 2. Morphologie externe d'une mygale mâle adulte**

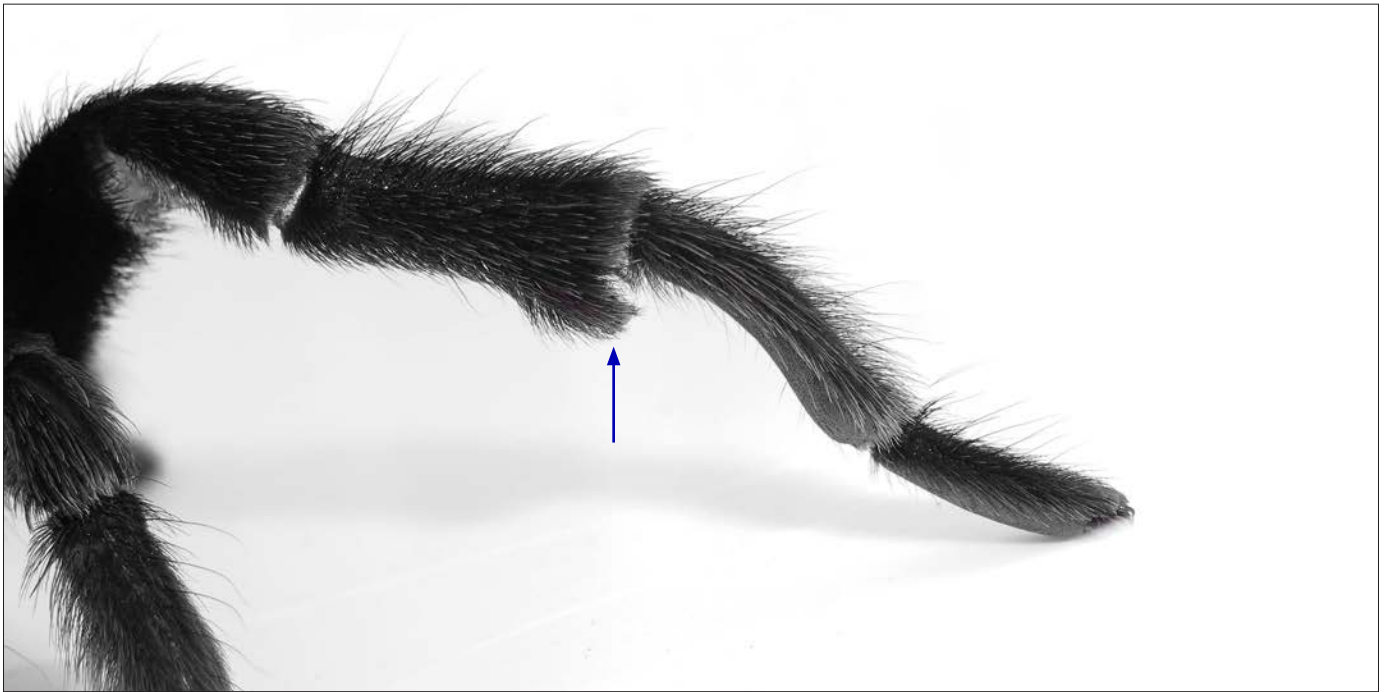
Remarque : Ce spécimen est un *Brachypelma klaasi* mâle conservé qui a été prélevé dans l'État de Jalisco, au Mexique.





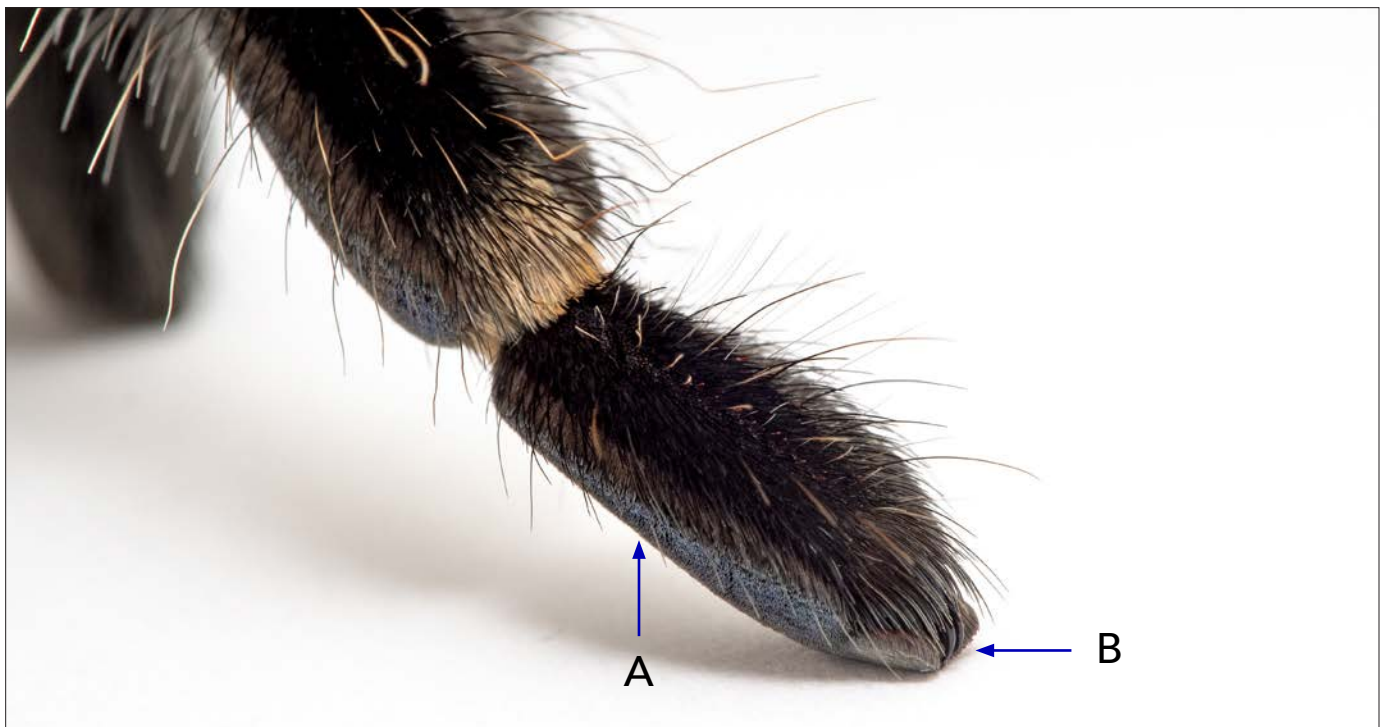
**Figure 3. Dessous du céphalothorax d'une mygale mâle adulte**

Remarque : Ce spécimen est un mâle *Brachypelma klaasi* conservé qui a été prélevé dans l'État de Jalisco, au Mexique.



**Figure 4. Éperon tibial sur la patte I d'une mygale mâle adulte**

Remarque : Le spécimen représenté est une patte de *Brachypelma albiceps* vivant. La flèche indique l'éperon tibial.



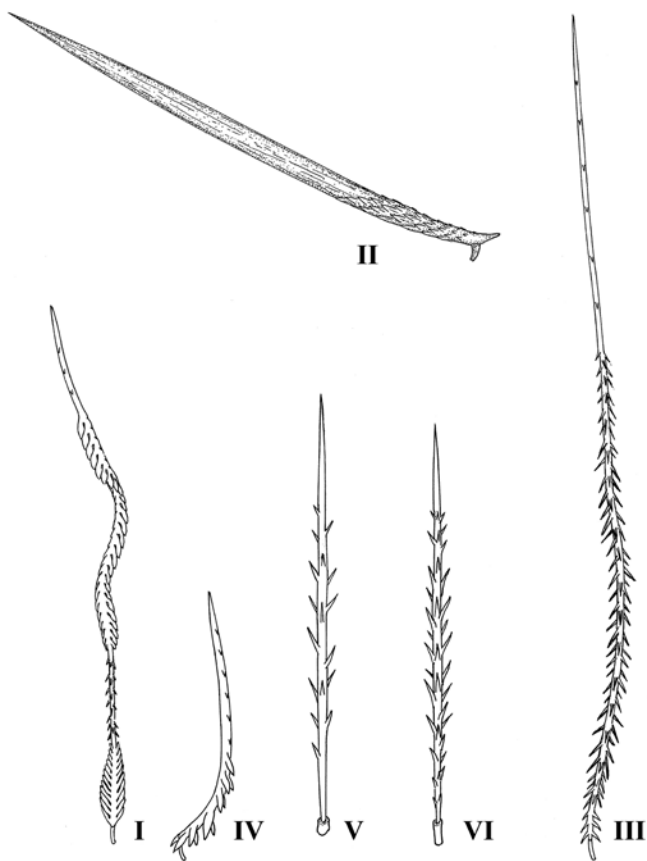
**Figure 5. Tarse (pied) d'une mygale**

Remarque : (A) scopule; (B) griffes. Le spécimen représenté est le tarse d'une *Brachypelma hamorii* femelle subadulte vivante.



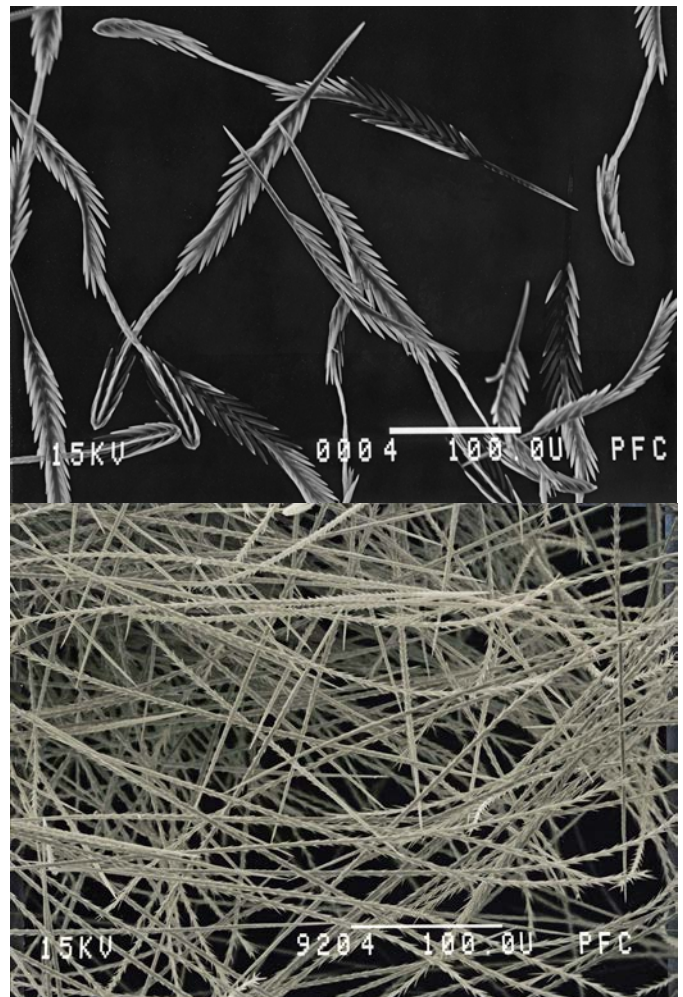
## Poils urticants

La plupart des mygales du Nouveau Monde ont des milliers de poils urticants extrêmement fins et acérés répartis sur le dessus, l'arrière et les côtés de l'abdomen. Ces poils spéciaux mesurent de 0,25 à 0,75 mm et ont une pointe acérée avec de petites pointes ou des écailles pointues le long de leur tige. Les poils sont classés comme poils urticants de type I à VII, respectivement (fig. 6). Certains genres de mygales du Nouveau Monde ont sur l'abdomen un type ou une combinaison de deux types de poils urticants. *L'Aphonopelma* ne possède que des poils urticants de type I, tandis que les genres *Brachypelma* et *Sericopelma* possèdent une combinaison des types I et III (fig. 7). Aucun de ces genres ne possède de poils urticants de types II, IV, V, VI ou VII. Les types de poils urticants et leurs combinaisons aident à déterminer les genres de mygales du Nouveau Monde (Bertani et Guadanucci, 2013; Cooke et coll., 1972; Foelix, 2010; Perafán et coll., 2016; Pérez-Miles et Perafán, 2015).



© Kátia de Mendonça Faria

**Figure 6. Poils urticants de mygales, types I-VI**



**Figure 7. Micrographes électroniques de poils urticants de mygale**

Remarque : Les poils urticants ci-dessus ont été prélevés sur un spécimen de *Brachypelma emilia*. L'échelle est de 100 micromètres (0,1 mm).

# Sécurité, manipulation et examen

---

## Sécurité

Toutes les mygales sont venimeuses et, si elles sont provoquées ou mal manipulées, elles mordront pour se défendre (fig. 8). Selon les données, la toxicité du venin d'*Aphonopelma*, de *Brachypelma* et de *Sericopelma* n'est pas mortelle pour les humains. Une morsure est souvent douloureuse et est suivie de rougeurs, d'une enflure et d'un inconfort qui peuvent durer quelques heures ou plus avant de disparaître (fig. 9). Chez l'humain, l'anaphylaxie ou une réaction allergique causée par une morsure de mygale est extrêmement rare (Ahmed et coll., 2009; Hauke et Herzig, 2017; Matabuey, 2016; Rahmani et coll., 2014). Les morsures de mygale doivent être nettoyées avec un antiseptique pour réduire le transfert de tout agent pathogène, tel que le *Staphylococcus aureus*. Toute morsure d'un animal venimeux doit être surveillée et examinée par un professionnel de la santé, le cas échéant.

Lorsqu'ils sont dérangés ou menacés, les spécimens d'*Aphonopelma*, de *Brachypelma* et de *Sericopelma* peuvent rapidement gratter les poils urticants à l'arrière de leur abdomen avec leurs pattes de derrière, ce qui détache les poils qui se dispersent alors dans les courants d'air (Cooke et coll., 1972). Si les spécimens sont mal manipulés ou si l'on est exposé à ces poils, ceux-ci peuvent pénétrer dans la peau, et causer divers niveaux d'inconfort ou de dommages aux yeux (Hsu et coll., 2007) (fig. 10). Les lésions causées par ces poils pénétrants sont mécaniques et peuvent durer de quelques heures à plusieurs mois, selon la sensibilité aux poils et la profondeur de leur pénétration. Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité, un masque anti poussières jetable, des gants jetables et des vêtements à manches longues. En cas d'exposition à des poils urticants, les vêtements de travail doivent être lavés séparément des vêtements usuels (R. West, obs. pers.).

## Manipulation

Il est déconseillé de manipuler toutes les espèces de mygale. Non seulement n'est-ce pas naturel pour l'animal, mais cela peut aussi causer des blessures au manipulateur ou à la mygale. Si on serre une patte ou tire dessus, ou si on manipule une mygale brutalement, elle peut mordre le manipulateur ou tomber.

## Examen

Ce ne sont pas toutes les espèces d'*Aphonopelma*, de *Brachypelma* et de *Sericopelma* qui ont un comportement docile. Si un plus gros spécimen doit être examiné, l'examen doit avoir lieu dans une zone de travail calme où il ne peut s'échapper, loin des rayons du soleil et des courants d'air forts (brises). Les mygales sont sensibles aux deux et tenteront de s'en éloigner. Il faut toujours éviter de souffler sur une mygale.

Les mygales sont généralement expédiées dans des flacons, bouteilles ou contenants à couvercle en plastique de différentes tailles, emballés dans une boîte robuste en carton ou en styromousse. L'intérieur des contenants individuels est recouvert d'essuie-tout pour protéger les mygales contre les blessures durant le transport, ce qui rend l'observation d'un spécimen plus difficile. Si une mygale ne peut pas être adéquatement observée à travers les parois du contenant, alors qu'on doit l'examiner pour en identifier l'espèce, il est préférable d'ouvrir soigneusement le contenant dans un grand bac en plastique, ou dans un grand évier profond dont un bouchon bloque le drain. Si la mygale sort du contenant, elle peut être facilement récupérée dans le bac ou l'évier. Il est à noter que les mygales sont fragiles et qu'une chute ou une secousse brutale de leur contenant peut les blesser ou les tuer.



Les mygales s'observent mieux dans un contenant en plastique transparent, comme un contenant ou flacon différent de celui utilisé pour le transport. S'il est nécessaire de retirer la mygale de son contenant pour l'examiner, il faut disposer d'une provision de petits contenants à couvercle et flacons transparents, en plus de l'équipement de sécurité mentionné ci-dessus.

Une mygale peut être transférée dans un récipient d'examen en alignant le récipient d'expédition (dans une cuve ou un évier) avec un contenant transparent vide dont l'orifice est de même taille. Un objet sans aspérité tel qu'un crayon, une règle ou un long pinceau fin peut alors être utilisé pour pousser *délicatement* la mygale dans le contenant opposé, et le couvercle peut ensuite être fermé. Il faut veiller à ne pas refermer le couvercle sur les pattes ou les pieds de l'animal. On peut procéder de la même façon pour réintroduire la mygale dans son contenant d'origine.

## Prélèvement et conservation d'échantillons d'ADN

La majorité des mygales vendues à l'échelle internationale sont des juvéniles. Elles peuvent être difficiles à identifier visuellement, car elles ne présentent généralement pas les motifs de couleurs distinctifs des adultes. En outre, les enquêtes et les poursuites relatives au commerce illicite peuvent exiger que l'identification visuelle préliminaire des mygales soit étayée par une confirmation médico-légale. L'analyse génétique permet de fournir rapidement et efficacement ces identifications (Chen et coll., 2011; Hamilton et coll., 2014). Le prélèvement d'une seule patte et la cautérisation de la plaie permettent d'obtenir un échantillon d'ADN sans tuer le spécimen et rendent cette approche tout à fait réalisable (Hamilton et coll., 2014; Hendrixson et coll., 2013; Longhorn, 2002).

Les pattes I et II ont un rôle sensoriel (p. ex., pour la détection de proies) et les pattes IV sont utilisées pour projeter des poils urticants comme moyen de défense. Par conséquent, une patte III est celle qu'il est préférable d'enlever. Si la patte est simplement arrachée, la plaie ne se refermera pas, à cause d'une mauvaise coagulation et la mygale « saignera » jusqu'à ce qu'elle meure. Il faut plutôt produire une fracture volontaire au niveau de l'articulation entre la hanche et le trochanter, ce qui permet au spécimen de fermer naturellement l'articulation exposée. Il faut suivre la procédure suivante pour enlever et conserver une patte :

- Contenir la mygale dans un récipient en plastique transparent. Si nécessaire, elle peut être mise au réfrigérateur pendant une minute pour ralentir ses mouvements.
- Tenir la base du fémur de la patte III avec une pince, près de l'endroit où elle rejoint le trochanter, et serrer fermement, mais doucement, jusqu'à ce que la patte soit libérée volontairement par l'araignée. Il peut être utile de placer une éponge ou un tampon de papier mouchoir sur l'araignée pour l'immobiliser pendant le processus.
- La patte enlevée doit être placée dans une solution d'éthanol à 96–100 % et conservée à 20°C pendant le transport.
- La fermeture naturelle de la plaie peut être accélérée en enduisant le moignon de la patte avec un durcisseur pour les ongles ou de la colle à base de cyanoacrylate. Il faut prendre soin de ne pas laisser le scellant atteindre une autre partie du corps de l'araignée.
- La mygale doit être placée dans un récipient ventilé, avec un plat d'eau, et observée pendant au moins une heure pour s'assurer que la plaie s'est bien refermée.
- Les échantillons de tissus peuvent être conservés pendant des années s'ils sont conservés à -80°C.



© Belarussian Tarantula Society

**Figure 8. Mygale mordant la main d'un humain**

Remarque : Le spécimen représenté est un mâle *Brachypelma vagans* adulte. La flèche pointe vers le crochet de l'animal qui perce la peau.



© Belarussian Tarantula Society

**Figure 9. Morsure de la mygale sur la main d'un humain**

Remarque : La flèche indique une des deux plaies punctiformes causées par les crochets d'un mâle *Brachypelma vagans* adulte.



© Lynn West

**Figure 10. Lésion oculaire causée par les poils urticants de la mygale**

Remarque : Les poils urticants provenaient d'une *Brachypelma klaasi* femelle.

## Les genres *Aphonopelma*, *Brachypelma* et *Sericopelma*

Peu de différences morphologiques entre les spécimens d'*Aphonopelma*, de *Brachypelma* et de *Sericopelma* sont facilement repérables à l'œil nu. La confirmation de l'identification de ces espèces nécessite un examen microscopique des organes génitaux et/ou une analyse génétique.

Il est plus difficile de différencier les spécimens d'*Aphonopelma* des spécimens de *Brachypelma* en raison de la taxonomie non résolue des deux genres. Les recherches en cours indiquent qu'un certain nombre d'espèces de *Brachypelma* devraient être reclassées dans un nouveau genre (Mendoza et Francke, 2018; Turner et coll., 2018) (voir l'Annexe A). Malheureusement, le genre *Aphonopelma* est depuis longtemps un déversoir pour les taxons de mygale non identifiés d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale. Actuellement, le genre *Aphonopelma* compte 61 espèces valides, 37 espèces synonymes d'autres espèces et 17 espèces dont la validité est inconnue ou douteuse (World Spider Catalog, 2018). De plus, de nombreuses espèces ont été ajoutées à ce genre principalement sur la base de traits morphologiques artificiels. Des analyses génétiques suggèrent que le genre *Aphonopelma* devrait être scindé en un certain nombre de genres distincts (Turner et coll., 2018). Toutefois, actuellement, il y a peu de caractères morphologiques qui sont propres à *Brachypelma* et *Sericopelma* et que l'on ne trouve pas chez les espèces d'*Aphonopelma*.

Il est difficile de différencier les juvéniles des *Aphonopelma* de ceux des *Brachypelma*, car les différences morphologiques entre les espèces ne sont pas bien développées chez les spécimens juvéniles. La coloration de l'âge adulte se développe au fur et à mesure de la croissance des juvéniles, ce qui facilite l'identification aux stades larvaires suivants.

Il n'est pas difficile de différencier les juvéniles des premiers stades larvaires des *Sericopelma* et ceux des *Brachypelma* et *Aphonopelma*, car les *Sericopelma* sont plus grosses et distinctement noires, parfois avec des métatarses blancs (J. Mendoza, obs. pers.). Les *Sericopelma* juvéniles deviennent plus difficiles à distinguer à mesure qu'elles vieillissent, se développent et perdent cette coloration caractéristique (S. Longhorn, comm. pers.).

Les *Aphonopelma* sont des mygales de petite à grande taille dont la longueur corporelle varie de 10 à 70 mm. La plupart des espèces ont une coloration allant de brun sable mat à noirâtre (S. Longhorn, comm. pers.). Le genre est présent du sud-ouest des États-Unis jusqu'au Panama (World Spider Catalog, 2018).

On peut reconnaître les spécimens d'*Aphonopelma* aux caractéristiques morphologiques visibles suivantes (Hamilton et coll., 2016; Prentice, 1997) :

- Les mâles et les femelles ne possèdent que des poils urticants de type I sur l'abdomen (fig. 7) et n'ont pas de scopule sur la face intérieure (orientée vers le corps) du fémur de la patte IV (fig. 11).
- La carapace des mâles et des femelles est oblongue (plus longue que large) vue de dessus et possède une région céphalique (tête) plus élevée vue de profil (fig. 12). Les poils stridulants sont peu visibles sur les pattes (tableau 2)<sup>2</sup>.
- Les mâles matures possèdent des éperons sur la face inférieure de l'extrémité du tibia de la patte I (fig. 4 et tableau 2). Les mâles deviennent généralement plus foncés à maturité.

---

<sup>2</sup>Hamilton et coll. (2016) ont déterminé que les spécimens d'*Aphonopelma* peuvent être distingués des spécimens de tous les autres genres de mygales par l'absence de poils stridulants. Cette distinction semble s'avérer pour les espèces aux États-Unis. Cependant, certaines espèces du Mexique ont des poils stridulants peu développés sur le trochanter de la patte I, mais pas sur le fémur (J. Mendoza, obs. pers.). Il est probable que les deux groupes sont en fait des genres distincts.

Les *Brachypelma* sont des mygales de taille moyenne à grande; la longueur de leur corps varie entre 35 et 70 mm, selon l'espèce. Le genre est présent du Mexique au Costa Rica. De nombreuses espèces, en particulier sur la côte pacifique du Mexique, ont des pattes colorées à bandes rouges. On les appelle les *Brachypelma* à pattes rouges (fig. 13). D'autres espèces, que l'on trouve principalement sur la côte atlantique du Mexique et jusqu'en Amérique centrale, ont une coloration généralement foncée et de longs poils rouges sur l'abdomen. Il s'agit de *Brachypelma* à abdomen rouge.

On peut reconnaître les spécimens de *Brachypelma* grâce aux caractéristiques morphologiques visibles suivantes (Mendoza et Francke, 2017; Valerio, 1980) :

- Les mâles et les femelles possèdent des poils urticants de type I et de type III sur l'abdomen (fig. 7) et n'ont pas de scopule sur la face intérieure du fémur de la patte IV (fig. 11). Les individus des deux sexes possèdent des poils stridulants en forme de plumes sur les surfaces orientées vers l'avant du trochanter et du fémur de la patte I et sur la surface arrière du palpe (tableau 2). Les mâles et les femelles présentent des motifs de couleurs similaires, mais les mâles matures sont généralement de couleur plus vive.
- Les carapaces des mâles et des femelles semblent rondes lorsqu'elles sont vues du dessus (fig. 12).
- Les mâles matures possèdent des éperons tibiaux sur la patte I (fig. 4 et tableau 2). Les mâles matures ont des pattes plus larges et plus fortes, et sont généralement plus robustes que les mâles *Aphonopelma*.

Les *Sericopelma* sont des mygales robustes et de grande taille dont la longueur corporelle varie entre 45 et 100 mm, selon l'espèce. Le genre est présent du Honduras au Panama (Gabriel et Longhorn, 2011; S. Longhorn, comm. pers.; Gabriel et Longhorn, 2015; Schmidt, 2003). La plupart des espèces sont très foncées avec de longs poils roux sur l'abdomen, semblables à ceux de *Brachypelma* à l'abdomen rouge.

On peut reconnaître *Sericopelma* par les caractéristiques morphologiques visibles suivantes (Gabriel et Longhorn, 2015; Valerio, 1980) :

- Les mâles et les femelles possèdent des poils urticants de type I et de type III sur l'abdomen (fig. 7) et une large scopule sur la face intérieure du fémur de la patte IV (fig. 11).
- La carapace des mâles et des femelles est oblongue (plus longue que large), avec une profonde rainure transversale (fovéa) et des stries distinctes émanant de cette rainure (tableau 2).
- Les mâles matures ne possèdent pas d'éperons tibiaux sur la patte I (contrairement aux mâles *Aphonopelma* et *Brachypelma*) (tableau 2).

**Tableau 2. Caractéristiques morphologiques distinctives des *Aphonopelma*, *Brachypelma* et *Sericopelma***

Caractéristique	<i>Aphonopelma</i>	<i>Brachypelma</i>	<i>Sericopelma</i>
Taille (femelles adultes)*	10–70 mm	35–70 mm	45–100mm
Poils urticants	Présents, type I	Présents, type I et type III	Présents, type I et type III
Scopule sur la face intérieure du fémur	Absente	Absente	Présente
Carapace	Oblongue vue du dessus avec une région céphalique (tête) élevée, vue de profil.	Circulaire vue du dessus et région céphalique peu élevée vue de profil.	Oblongue vue du dessus avec des stries distinctes émanant de la profonde rainure transversale (fovéa).
Éperons tibiaux	Présents chez les mâles matures	Présents chez les mâles matures	Absents chez les mâles matures

\* Les mâles sont plus petits du point de vue de la longueur corporelle et de la masse, mais leurs pattes sont plus longues que celles des femelles.

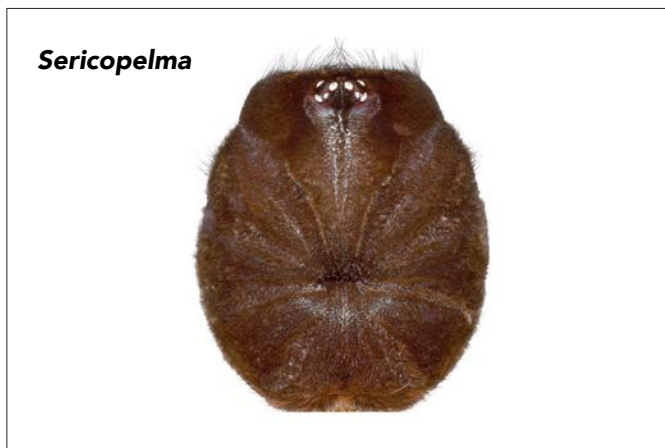
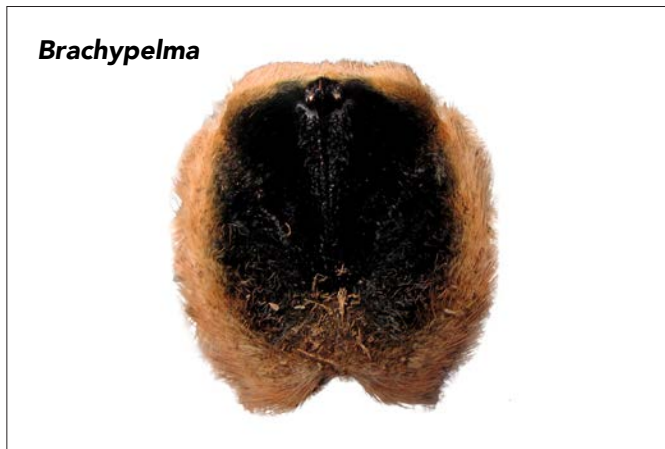
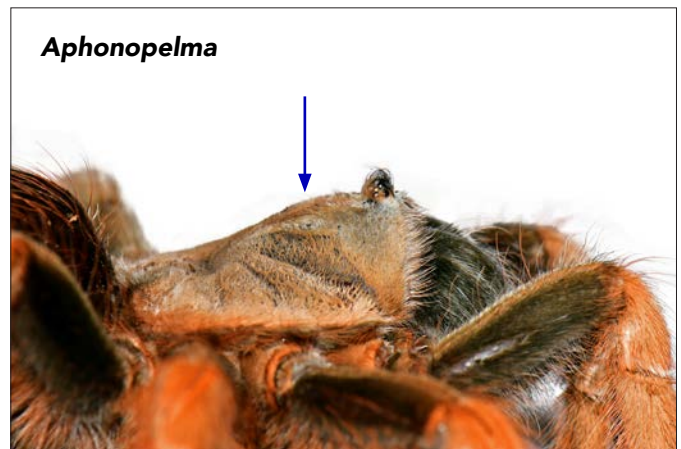
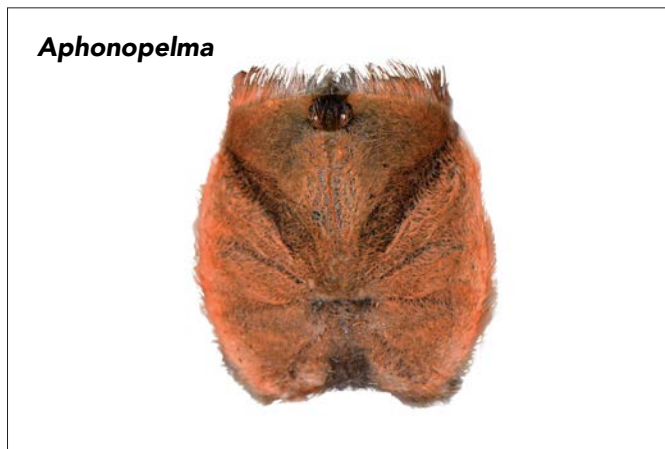




**Figure 11. Comparaison entre les fémurs de la patte IV des *Aphonopelma*, *Brachypelma* et *Sericopelma***

Remarque : Ces images montrent la face intérieure du fémur de la patte IV de spécimens représentatifs de chaque genre. La flèche indique la scopule facilement visible qui est présente sur le fémur de la patte IV de toutes les espèces de *Sericopelma*, mais absente chez les espèces d'*Aphonopelma* et de *Brachypelma*.





**Figure 12. Comparaison entre les carapaces des *Aphonopelma*, *Brachypelma* et *Sericopelma***

Remarque : La carapace de l'*Aphonopelma* paraît oblongue (plus longue que large) vue du dessus et présente une région céphalique (tête) plus élevée vue de profil (flèche). La carapace de la *Brachypelma* est plus circulaire vue du dessus et sa région céphalique est peu élevée vue de profil. La carapace de la *Sericopelma* est oblongue et présente une région céphalique qui, vue de profil, est peu élevée.



**Figure 13 - Comparaison entre les pattes de *Brachypelma* à pattes rouges**

Remarque : La photo présente les pattes des sept espèces de *Brachypelma* à pattes rouges : (A) *B. auratum*, patte IV; (B) *B. baumgarteni*, patte II; (C) *B. boehmei*, patte II; (D) *B. emilia*, patte I; (E) *B. hamorii*, patte II; (F) *B. klaasi*, patte II; (G) *B. smithi*, patte I. Toutes les pattes d'une même espèce ont des couleurs similaires.



# Les *Brachypelma* à abdomen rouge

---



*Brachypelma albiceps*



*Brachypelma sabulosum*



*Brachypelma epicureanum*



*Brachypelma schroederi*



*Brachypelma kahlenbergi*



*Brachypelma vagans*



*Brachypelma verdezi*

## **Brachypelma albiceps Pocock, 1903**

- Liste de la CITES :** Annexe II
- Noms communs :** Mygale dorée à abdomen rouge (français)  
Golden redrump tarantula (anglais)  
Tarántula trasero oxidado de Yucatán (espagnol)
- Synonymes :** *Eurypelma pallidum* F. O. Pickard-Cambridge, 1897 (partie)  
*Aphonopelma albiceps* (Pocock, 1903)  
*Brachypelmides ruhnaui* Schmidt, 1997  
*Brachypelmides albiceps* (Pocock, 1903)
- Note taxonomique :** En date du mois d'août 2018, le transfert de cette espèce au genre *Brachypelma* par Loch et coll. (1999) n'avait pas encore été examiné par les Parties à la CITES, et il y avait toujours à l'Annexe II une liste d'espèces du genre *Aphonopelma* (CITES, 2018a).
- Répartition :** Espèce endémique au Mexique, qu'on trouve dans le sud de l'État de Mexico, dans l'État de Morelos, dans le nord et l'est de l'État de Guerrero et dans l'ouest de l'État de Puebla (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).
- Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. albiceps* et a classé l'espèce dans la catégorie Préoccupation mineure (LC, *Least Concern*) (Fukushima et al., 2018).
- Commerce :** On en fait couramment le commerce. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), entre 897 et 1 219 spécimens vivants ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Ils ont tous été enregistrés comme des *Aphonopelma albiceps* et aucun n'a été déclaré comme ayant été capturé dans la nature. Ils ont presque tous été vendus à des fins commerciales (CITES, 2018b).

### **Description :**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 40 mm et celle des femelles, de 55 mm.

**Carapace :** Les mâles et femelles adultes ont une carapace jaune doré (fig. 14 et 15) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les femelles ont des pattes noires. Les plus âgées ont habituellement deux lignes longitudinales parallèles plus pâles sur la rotule (fig. 14). Les pattes des mâles sont entièrement noires (fig. 15) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est entièrement couvert de poils noirs courts, avec quelques longs poils rouges clairsemés (fig. 14 et 15) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Juveniles :** La carapace est d'un jaune plus pâle que celle des adultes. Les pattes sont gris-brun chez les juvéniles des premiers stades larvaires et deviennent plus foncées chez les spécimens plus vieux. L'abdomen est couvert de poils noirs courts avec quelques longs poils de couleur rouille, clairsemés. On peut voir une zone noire de poils urticants chez les juvéniles des premiers stades (fig. 16 et 17) (Mendoza et Francke, 2018; S. Longhorn et R. West, obs. pers.).



**Espèce similaire listée par la CITES :** *Aphonopelma pallidum*

**Carapace :** La *B. albiceps* a une carapace d'un jaune doré mat, alors que la carapace de l'*A. pallidum* est brun-doré et d'une apparence cuivrée, légèrement brillante (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.)

**Pattes :** Les pattes de la *B. albiceps* sont plus épaisses et plus fortes que celles de l'*A. pallidum* (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.)

**Abdomen :** Les longs poils clairsemés sur l'abdomen sont rouges chez la *B. albiceps*, tandis qu'ils sont plus courts et de couleur rouille chez l'*A. pallidum* (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.)



**Figure 14. *Brachypelma albiceps*, femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Cette espèce a une carapace jaune doré bien définie, qui contraste avec les pattes et l'abdomen foncés.



**Figure 15 - *Brachypelma albiceps*, mâle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**



1cm

**Figure 16. *Brachypelma albiceps*, juvénile élevé en captivité (8e stade larvaire, âgé de 42 mois)**



1cm

**Figure 17. *Brachypelma albiceps*, juvénile capturé dans la nature de l'État de Guerrero, Mexique (âge inconnu)**

## **Brachypelma epicureanum (Chamberlin, 1925)**

**Liste de la CITES :** Annexe II

**Noms communs :** Mygale à abdomen rouille du Yucatán (français)  
Yucatán rustrump tarantula (anglais)  
Tarántula de trasero oxidado de Yucatán (espagnol)

**Synonymes :** *Eurypelma epicureana* Chamberlin, 1925  
*Dugesiella epicureana* (Chamberlin, 1925)  
*Rhecostica epicureana* (Chamberlin, 1925)  
*Avicularia epicureana* (Chamberlin, 1925)  
*Aphonopelma epicureanum* (Chamberlin, 1925)

**Note taxonomique :** Les révisions en cours du genre *Brachypelma* indiquent que cette espèce appartient à un genre différent (Mendoza et Francke, 2018).

**Répartition :** Espèce endémique au Mexique, présente dans la moitié nord des États du Yucatán et de Quintana Roo (Mendoza et Francke, 2018).

**Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. epicureanum* et a classé l'espèce dans la catégorie Préoccupation mineure (LC, *Least Concern*) (Fukushima et coll., 2018).

**Commerce :** On en fait peu couramment le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), 52 *B. epicureanum* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Elles ont toutes été déclarées comme ayant été élevées en captivité et ont toutes été vendues à des fins commerciales (CITES, 2018b).

### **Description:**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 40 mm et celle des femelles, de 50 mm.

**Carapace :** Les femelles ont une carapace noire bordée de gris (fig. 18). Les mâles ont une carapace noire (fig. 19) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les femelles ont des pattes noires. Les plus âgées ont habituellement deux lignes longitudinales parallèles plus pâles sur la rotule (fig. 18). Les pattes des mâles sont entièrement noires (fig. 19) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est entièrement couvert de poils noirs courts, où se mêlent quelques longs poils rouges clairsemés, généralement recourbés vers le haut (fig. 20). Les mâles ont habituellement plus de longs poils rouges que les femelles. Il y a moins de longs poils rouges clairsemés sur la partie dorsale postérieure de l'abdomen, ce qui crée une zone circulaire noire distincte composée de poils plus courts (fig. 18 et 19) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Juvéniles :** La couleur de la carapace des juvéniles va du bronze au noir, largement selon l'âge. Les pattes sont noires. L'abdomen est entièrement couvert de poils noirs courts, avec de longs poils orange ou rougeâtres clairsemés (fig. 21). La zone noire sur la partie dorsale postérieure n'est clairement visible que lorsque le juvénile atteint un stade larvaire ultérieur (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Espèces similaires listées dans la CITES :** *Brachypelma kahlenbergi*, *B. sabulosum*, *B. vagans*

La *Brachypelma epicureanum*, la *B. kahlenbergi*, la *B. sabulosum* et la *B. vagans* ont l'air presque identiques à l'œil nu. Même s'il existe des différences morphologiques entre ces espèces, elles sont généralement subtiles et non systématiques. Le moyen le plus efficace d'identifier les spécimens de ces espèces est l'analyse d'ADN.

**Carapace :** La *B. epicureanum* a une carapace d'apparence mate, qui n'est pas légèrement iridescente comme celle de la *B. kahlenbergi* (J. Mendoza, obs. pers.).

**Abdomen :** La zone noire située sur la partie dorsale postérieure de l'abdomen de la *B. epicureanum* est visible et circulaire, tandis que les zones noires des *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum* et *B. vagans* sont moins distinctes, et comportent plus de longs poils rouges clairsemés. Ces poils rouges situés sur l'abdomen sont recourbés vers le haut, alors que ceux des *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum* et *B. vagans* sont droits (fig. 20) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).



**Figure 18.** *Brachypelma epicureanum*, femelle adulte de l'État du Yucatán, Mexique



**Figure 19.** *Brachypelma epicureanum*, mâle adulte de l'État de Quintana Roo, Mexique





**Figure 20. Comparaison entre les abdomens des *B. epicureanum*, *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum* et *B. vagans***

Remarque : La zone noire sur l'abdomen de la *B. epicureanum* est plus distincte et plus circulaire que les zones noires des *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum* et *B. vagans*. Les longs poils rouges clairsemés sur l'abdomen de la *B. epicureanum* sont recourbés, alors que les poils rouges ou orange des *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum* et *B. vagans* sont droits.



**Figure 21. *Brachypelma epicureanum*, juvénile capturé dans la nature dans l'État du Yucatán, Mexique (âge inconnu)**

## **Brachypelma kahlenbergi Rudloff, 2008**

- Liste de la CITES :** Annexe II
- Noms communs :** Nouvelle mygale du Mexique (français)  
New Mexican tarantula (anglais)  
Nueva tarántula mexicana (espagnol)
- Synonymes :** Aucun
- Note taxonomique :** Les révisions en cours du genre *Brachypelma* indiquent que cette espèce appartient à un genre différent (Mendoza et Francke, 2018).
- Répartition :** Espèce endémique au Mexique, qu'on trouve à l'est de la Sierra Madre orientale dans l'État de Veracruz, dans l'est des États de San Luis Potosí, Querétaro et Hidalgo, et dans le nord-est des États de Puebla et d'Oaxaca (Mendoza et Francke, 2018).
- Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. kahlenbergi* et a classé l'espèce dans la catégorie Préoccupation mineure (LC, *Least Concern*) (Fukushima et coll., 2018).
- Commerce :** On en fait peu couramment le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), de 25 à 35 *B. kahlenbergi* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Aucune n'a été déclarée comme ayant été capturée dans la nature et elles ont toutes été vendues à des fins commerciales (CITES, 2018b).

### **Description :**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 45 mm et celle des femelles, de 50 mm.

**Carapace :** Les femelles ont habituellement une carapace noire, parfois bordée d'orange (fig. 22 et 23). Les grosses femelles ont parfois une carapace plus pâle (grise), mais c'est rare. Les mâles ont une carapace noire (fig. 24). Chez les deux sexes, la carapace est légèrement iridescente (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les femelles ont des pattes noires. Les plus âgées ont habituellement deux lignes longitudinales parallèles plus pâles sur la rotule (fig. 22 et 23). Les pattes des mâles sont entièrement noires (fig. 24) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est entièrement couvert de poils noirs courts, avec de nombreux longs poils rouge vif, clairsemés, qui ne sont pas recourbés vers le haut (fig. 20). Il y a moins de longs poils rouges clairsemés sur la partie dorsale postérieure de l'abdomen, ce qui crée une zone circulaire noire peu visible composée des poils plus courts (fig. 21 et 22 à 24) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Juvéniles :** Habituellement, la carapace des juvéniles est soit grise, soit noire et bordée de poils orange, ou complètement orange pâle (fig. 25) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.). Toutefois, la couleur est variable et a parfois de légers reflets cuivrés (S. Longhorn, comm. pers.). La couleur des pattes varie, passant du brun-gris avec des fémurs plus foncés, au noir complet, selon l'âge du spécimen (S. Longhorn, comm. pers.). L'abdomen est entièrement couvert de poils noirs courts, avec de longs poils orange ou rougeâtres clairsemés (fig. 25) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).



**Espèces similaires listées dans la CITES :** *Brachypelma epicureanum*, *B. sabulosum*, *B. vagans*

Les *Brachypelma epicureanum*, *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum* et *B. vagans* ont l'air presque identiques à l'œil nu. Même s'il existe des différences morphologiques entre ces espèces, elles sont généralement subtiles et non systématiques. Le moyen le plus efficace d'identifier les spécimens de ces espèces est l'analyse d'ADN.

**Carapace :** La carapace de la *B. kahlenbergi* est légèrement iridescente, tandis que celle des *B. epicureanum*, *B. sabulosum* et *B. vagans* est d'apparence mate (J. Mendoza, obs. pers.).

**Abdomen :** La zone noire sur la partie dorsale postérieure de l'abdomen de la *B. kahlenbergi* est moins distincte que la zone noire circulaire de la *B. epicureanum*. Les longs poils rouges clairsemés qu'on trouve sur l'abdomen de la *B. kahlenbergi* ne sont pas recourbés vers le haut comme ceux de la *B. epicureanum*, et sont plus abondants et d'une couleur plus vive que ceux des *B. sabulosum* et *B. vagans* (fig. 20) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).



**Figure 22. *Brachypelma kahlenbergi*, femelle adulte de l'État de Veracruz, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace noire, caractéristique de l'espèce.



**Figure 23. *Brachypelma kahlenbergi*, femelle adulte de l'État de Veracruz, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace noire bordée d'orange, ce qu'on voit parfois chez cette espèce.



**Figure 24. *Brachypelma kahlenbergi*, mâle adulte de l'État d'Oaxaca, Mexique**



**Figure 25. *Brachypelma kahlenbergi*, juvénile capturé dans la nature dans l'État d'Oaxaca, Mexique (âge inconnu)**

## **Brachypelma sabulosum (F. O. Pickard-Cambridge, 1897)**

- Liste de la CITES :** Annexe II
- Noms communs :** Mygale à abdomen rouge du Guatemala (français)  
Guatemalan redrump tarantula (anglais)  
Tarántula guatemalteca de panza roja (espagnol)
- Synonymes :** *Eurypelma sabulosum* F. O. Pickard-Cambridge, 1897  
*Delopelma sabulosum* (F. O. Pickard-Cambridge, 1897)  
*Rhecostica sabulosa* (F. O. Pickard-Cambridge, 1897)  
*Avicularia sabulosa* (F. O. Pickard-Cambridge, 1897)
- Note taxonomique :** Les révisions en cours du genre *Brachypelma* indiquent que cette espèce appartient à un genre différent (Mendoza et Francke, 2018).
- Répartition :** Espèce indigène du nord du Guatemala et du nord-est de l'État de Chiapas, Mexique (S. Longhorn, comm. pers.; Mendoza et Francke, 2018).
- Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. sabulosum* et classé l'espèce dans la catégorie Données insuffisantes (DD, *Data Deficient*) (Fukushima et coll., 2018).
- Commerce :** On en fait rarement le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), entre 2006 et 2016, on a observé le commerce d'un seul spécimen de *B. sabulosum*. Ce spécimen avait été élevé en captivité et a été vendu afin d'être utilisé par un cirque ou une exposition itinérante (CITES, 2018b).

### **Description :**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 50 mm et celle des femelles, de 60 mm.

**Carapace :** Les femelles ont une carapace noire bordée de poils orange (fig. 26). Les mâles ont une carapace noire bordée de poils gris métallisé (fig. 27) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les femelles ont des pattes noires. Les plus âgées ont habituellement deux lignes longitudinales parallèles plus pâles sur la rotule (fig. 26). Les pattes des mâles sont entièrement noires (fig. 27) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des femelles est entièrement couvert de poils noirs courts, avec de nombreux longs poils orange pâle clairsemés qui ne sont pas recourbés vers le haut (fig. 20). L'abdomen des mâles est entièrement couvert de poils noirs courts, avec de nombreux longs poils rouges clairsemés qui ne sont pas recourbés vers le haut. Il y a moins de longs poils rouges ou orange clairsemés sur la partie dorsale postérieure de l'abdomen, ce qui crée une zone de poils noirs courts peu visible (fig. 20, 26 et 27) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Juveniles :** La carapace des juvéniles est foncée et bordée de poils grisâtres ou orange. Les pattes sont noires. Leur couleur varie du gris foncé chez les très jeunes spécimens au noir chez les juvéniles plus âgés (S. Longhorn, comm. pers.; J. Mendoza et R. West, obs. pers.). L'abdomen est entièrement couvert de poils noirs courts et de longs poils orange ou rouges, clairsemés (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Espèces similaires listées dans la CITES :** *Brachypelma epicureanum*, *B. kahlenbergi*, *B. vagans*

Les *Brachypelma epicureanum*, *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum* et *B. vagans* ont l'air presque identiques à l'œil nu. Même s'il existe des différences morphologiques entre ces espèces, elles sont généralement subtiles et non systématiques. Le moyen le plus efficace d'identifier les spécimens de ces espèces est l'analyse d'ADN.

**Carapace :** La *B. sabulosum* a une carapace bordée de poils orange (chez les femelles) ou gris métallisé (chez les mâles), ce qui n'est pas le cas de la *B. vagans*. La carapace de la *B. sabulosum* est d'apparence mate et n'est pas légèrement iridescente comme celle de la *B. kahlenbergi* (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Pattes :** La *B. sabulosum* a quelques longs poils rougeâtres sur la patte IV, ce qui n'est pas le cas de la *B. vagans* (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** La zone noire située sur la partie dorsale postérieure de l'abdomen de la *B. sabulosum* est moins distincte que la zone noire circulaire de la *B. epicureanum*. Les longs poils clairsemés qu'on voit sur l'abdomen de la *B. sabulosum* sont orange pâle, au lieu du rouge qu'on voit chez la *B. kahlenbergi*, et ne sont pas recourbés vers le haut comme ceux de la *B. epicureanum* (fig. 20) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).



**Figure 26. *Brachypelma sabulosum*, femelle adulte de l'État de Chiapas, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace noire bordée de poils orange, caractéristique des femelles de l'espèce.



**Figure 27. *Brachypelma sabulosum*, mâle adulte de l'État de Chiapas, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace noire bordée de poils gris métallisé, caractéristique des mâles de l'espèce.

## **Brachypelma schroederi Rudloff, 2003**

- Liste de la CITES :** Annexe II
- Noms communs :** Mygale de noir velours du Mexique (français)  
Mexican blackvelvet tarantula (anglais)  
Tarántula mexicana de terciopelo negro (espagnol)
- Synonymes :** Aucun
- Note taxonomique :** Les révisions en cours du genre *Brachypelma* indiquent que cette espèce appartient à un genre différent (Mendoza et Francke, 2018).
- Répartition :** Espèce endémique au Mexique, qu'on trouve dans la vallée centrale de l'État d'Oaxaca (Mendoza et Francke, 2018).
- Conservation :** En 2018, L'UICN a évalué le statut de la *B. schroederi* et classé l'espèce dans la catégorie En danger (EN, *Endangered*) (Fukushima et coll., 2018).
- Commerce :** On en fait peu souvent le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), de 36 à 42 *B. schroederi* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Aucune n'a été déclarée comme ayant été capturée dans la nature, et elles ont toutes été vendues à des fins commerciales (CITES, 2018b).

### **Description :**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 38 mm et celle des femelles, de 48 mm.

**Carapace :** Les femelles ont une carapace noire (fig. 28), qui peut devenir brune entre les mues. Les mâles ont une carapace noire (fig. 29) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les femelles ont des pattes noires. Les plus âgées ont habituellement deux lignes longitudinales parallèles plus pâles sur la rotule (fig. 28). Les pattes des mâles sont entièrement noires (fig. 29) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est entièrement couvert de poils noirs courts (fig. 28 et 29). Les mâles ont parfois aussi un tout petit peu de longs poils roux qui se mêlent aux poils noirs courts sur l'abdomen (fig. 29) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Juvéniles :** La carapace des juvéniles des premiers stades larvaires est brun pâle et devient plus foncée à mesure qu'ils vieillissent. La couleur des pattes va du gris foncé à un brun grisâtre avec des fémurs plus foncés, qui s'assombrit encore avec l'âge. L'abdomen est entièrement couvert de poils noirs courts et on y trouve très peu de longs poils brun-roux foncé (fig. 30) (S. Longhorn, comm. pers.; J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Espèces similaires listées dans la CITES :** Aucune





**Figure 28. *Brachypelma schroederi*, femelle adulte de l'État d'Oaxaca, Mexique**

Remarque : Ce spécimen est complètement noir, ce qui est caractéristique des femelles de l'espèce.



**Figure 29. *Brachypelma schroederi*, mâle adulte de l'État d'Oaxaca, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a de longs poils rougeâtres clairsemés sur l'abdomen, qu'on voit parfois chez les mâles de l'espèce, alors que les femelles sont entièrement noires.



**Figure 30. *Brachypelma schroederi*, juvénile capturé dans la nature dans l'État d'Oaxaca, Mexique (âge inconnu)**

## **Brachypelma vagans (Ausserer, 1875)**

**Liste de la CITES :** Annexe II

**Noms communs :** Mygale à abdomen rouge du Mexique (français)  
Mexican redrump tarantula (anglais)  
Tarántula mexicana cadera roja, tarántula de terciopelo,  
Tarántula de trasero rojo (espagnol)

**Synonymes :** *Eurypelma vagans* Ausserer, 1875  
*Eurypelma dupontii* Becker, 1879  
*Euathlus vagans* (Ausserer, 1875)  
*Avicularia vagans* (Ausserer, 1875)

**Note taxonomique :** Les révisions en cours du genre *Brachypelma* indiquent que cette espèce appartient à un genre différent (Mendoza et Francke, 2018).

**Répartition :** Espèce indigène du Belize, du Guatemala et du Mexique. Au Mexique, on la trouve dans le sud de l'État du Yucatán, sud-est de l'état de Campeche, le nord-est de l'État de Chiapas et l'État de Quintana Roo (Mendoza et Francke, 2018). Une population introduite de *B. vagans* s'est établie dans le comté de St. Lucie (Floride), aux États-Unis (Edwards et Hibbard, 1999; Edwards et Hibbard, 2003).

**Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. vagans* et a classé l'espèce dans la catégorie Préoccupation mineure (LC, *Least Concern*) (Fukushima et coll., 2018).

**Commerce :** On en fait couramment le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), de 875 à 1 072 *B. vagans* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Deux seules d'entre elles ont été déclarées comme ayant été capturées dans la nature, et elles ont presque toutes été vendues à des fins commerciales (CITES, 2018b).

### **Description:**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 45 mm et celle des femelles, de 60 mm.

**Carapace :** Les femelles ont une carapace noire, parfois bordée de poils plus pâles (fig. 31). Les mâles ont une carapace noire (fig. 32) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les femelles ont des pattes noires. Les plus âgées ont habituellement deux lignes longitudinales parallèles plus pâles sur la rotule (fig. 31). Les pattes des mâles sont entièrement noires (fig. 32) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des femelles est entièrement couvert de poils noirs courts, avec de nombreux longs poils orange pâle clairsemés, qui ne sont pas recourbés vers le haut (fig. 20). L'abdomen des mâles est entièrement couvert de poils noirs courts, avec de nombreux longs poils rouges clairsemés, qui ne sont pas recourbés vers le haut. Il y a moins de longs poils rouges ou orange clairsemés sur la partie dorsale postérieure de l'abdomen, ce qui crée une zone circulaire noire peu visible composée de poils plus courts (fig. 20, 31 et 32) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Juvéniles :** La carapace des juvéniles est habituellement noire, et parfois bordée de jaune pâle. Leurs pattes vont du gris au noir selon l'âge du spécimen. L'abdomen est entièrement couvert de poils noirs, avec de longs poils orange ou rougeâtres clairsemés (fig. 33) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Espèces similaires listées dans la CITES :** *Brachypelma epicureanum*, *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum*

Les *Brachypelma epicureanum*, *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum* et *B. vagans* ont l'air presque identiques à l'œil nu. Même s'il existe des différences morphologiques entre ces espèces, elles sont généralement subtiles et non systématiques. Le moyen le plus efficace d'identifier les spécimens de ces espèces est l'analyse d'ADN.

**Carapace :** La carapace de la *B. vagans* est d'apparence mate et n'est pas légèrement iridescente comme celle de la *B. kahlenbergi* (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Pattes :** On ne trouve pas sur la patte IV de la *B. vagans* les quelques longs poils rougeâtres qu'on trouve sur la *B. sabulosum* (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** La zone noire se trouvant sur la partie dorsale postérieure de l'abdomen de la *B. vagans* est moins distincte que la zone noire circulaire qu'on trouve chez la *B. epicureanum*. Les longs poils clairsemés sur l'abdomen de la *B. sabulosum* sont orange pâle, alors que ceux de la *B. kahlenbergi* sont rouges, et ne sont pas recourbés vers le haut comme ceux de la *B. epicureanum* (fig. 20) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).



**Figure 31.** *Brachypelma vagans*, femelle adulte de l'État de Campeche, Mexique



**Figure 32.** *Brachypelma vagans*, mâle adulte de l'État de Campeche, Mexique



**Figure 33.** *Brachypelma vagans*, juvénile capturé dans la nature dans l'État de Campeche, Mexique (âge inconnu)

## **Brachypelma verdezi Schmidt, 2003**

**Liste de la CITES :** Annexe II

**Noms communs :** Mygale rose-grise du Mexique (français)  
Mexican rosegray tarantula (anglais)  
Tarántula mexicana rosa-gris (espagnol)

**Synonymes :** Aucun

**Note taxonomique :** Les révisions en cours du genre *Brachypelma* indiquent que cette espèce appartient à un genre différent (Mendoza et Francke, 2018).

**Répartition :** Espèce endémique au Mexique, qu'on trouve principalement dans la région de la Sierra Madre del Sur, des environs de Chilpancingo jusqu'à Acapulco, dans l'État de Guerrero, ainsi qu'à la frontière avec le sud-ouest de l'État d'Oaxaca (Mendoza et Francke, 2018).

**Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. verdezi* et classé l'espèce dans la catégorie Quasi menacée (NT, *Near Threatened*) (Fukushima et coll., 2018).

**Commerce :** On en fait peu couramment le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), de 58 à 64 *B. verdezi* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Aucune n'a été déclarée comme ayant été capturée dans la nature, et elles ont toutes été vendues à des fins commerciales (CITES, 2018b).

### **Description:**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 50 mm et celle des femelles, de 55 mm.

**Carapace :** Les femelles ont une carapace brune, généralement avec une forme triangulaire noire qui va de l'extrémité antérieure de la carapace à la fovéa (fig. 34 et 35). Les mâles ont une carapace noire (fig. 36) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les mâles et les femelles ont des pattes noires avec des poils plus longs clairsemés couleur chamois sur la patte IV (fig. 34 à 36). Les femelles plus âgées ont habituellement deux lignes longitudinales parallèles plus pâles sur la rotule (fig. 34 et 35). (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est entièrement couvert de poils noirs courts, avec de longs poils couleur chamois clairsemés, également répartis (fig. 34 à 36) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Juveniles :** La carapace des juvéniles est brune, avec parfois une forme triangulaire noire qui va de l'extrémité antérieure de la carapace à la fovéa. Les pattes vont du gris (avec des fémurs plus foncés) au noir, selon l'âge du spécimen. On trouve sur la patte IV de longs poils couleur chamois clairsemés. L'abdomen est entièrement couvert de poils noirs courts, avec de longs poils couleur chamois clairsemés (fig. 37) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Espèces similaires listées dans la CITES :** Aucune





**Figure 34. *Brachypelma verdezi*, femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace brune avec une forme triangulaire noire qui va de l'extrémité antérieure de la carapace à la fovéa, ce qui est caractéristique des femelles de l'espèce.



**Figure 35. *Brachypelma verdezi*, femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a la carapace brune propre aux femelles de cette espèce, mais sans la forme triangulaire noire qui va habituellement de l'extrémité antérieure de la carapace à la fovéa. Les longs poils de couleur chamois clairsemés qu'on trouve sur la patte IV (flèche) sont caractéristiques de l'espèce



**Figure 36. *Brachypelma verdezi*, mâle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a la carapace noire caractéristique des mâles de cette espèce. Les longs poils de couleur chamois clairsemés qu'on trouve sur la patte IV (flèche) sont caractéristiques de l'espèce.



**Figure 37. *Brachypelma verdezi*, juvénile élevé en captivité (10e stade larvaire, âgé de 22 mois)**



# Les *Brachypelma* à pattes rouges

---



*Brachypelma klaasi*



*Brachypelma baumgarteni*



*Brachypelma boehmei*





***Brachypelma emilia***



***Brachypelma hamorii***



***Brachypelma auratum***



***Brachypelma smithi***

## **Brachypelma auratum Schmidt, 1992**

**Liste de la CITES :** Annexe II

**Noms communs :** Mygale à genoux de feu du Mexique (français)  
Mexican flameknee tarantula (anglais)  
Tarántula mexicana rodillas de llama (espagnol)

**Synonymes :** Aucun

**Répartition :** Espèce endémique au Mexique, qu'on trouve principalement au nord de la Sierra Madre del Sur et au sud de la ceinture néovolcanique transversale dans le bassin du fleuve Balsas, dans l'est de l'État de Jalisco, le sud-ouest de l'État de Mexico, de Michoacán et le nord-ouest de l'État de Guerrero (Mendoza et Francke, 2018).

**Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. auratum* et classé l'espèce dans la catégorie Quasi menacée (NT, *Near Threatened*) (Fukushima et coll., 2018).

**Commerce :** On en fait couramment le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), de 1 008 à 1 059 *B. auratum* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Aucune n'a été déclarée comme ayant été capturée dans la nature, et elles ont presque toutes été vendues à des fins commerciales (CITES, 2018b).

### **Description:**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 45 mm et celle des femelles, de 60 mm.

**Carapace :** Les femelles et les mâles ont une carapace noire bordée de chamois ou d'orange (fig. 38 et 39). Chez certains spécimens femelles, on observe une zone chamois ou orange postérieure à la fovéa (fig. 40) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les rotules des mâles et des femelles comprennent une zone centrale en forme de flamme rousse ou orange, avec un anneau blanc sur les articulations des rotules, des tibias et des métatarses (fig. 13 et 38 à 40) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

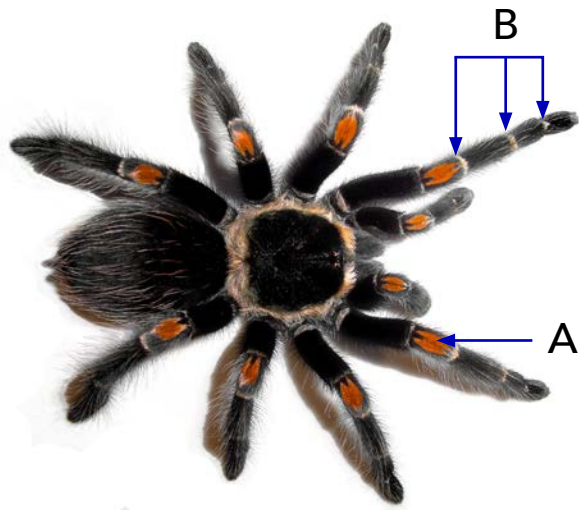
**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est couvert de poils noirs, avec de longs poils orange clairsemés (fig. 38 à 40) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Juvéniles :** La carapace des juvéniles est de couleur chamois avec une zone céphalique plus foncée. Les rotules comprennent une zone centrale en forme de flamme rougeâtre ou orange; il y a des anneaux blancs sur la rotule et les tibias. On voit aussi parfois un anneau blanc sur les articulations du métatarse. L'abdomen est couvert de poils noirs courts, avec de longs poils orange clairsemés (fig. 41) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Espèces similaires listées dans la CITES :** *Brachypelma hamorii*, *B. smithi*

**Pattes :** La *B. auratum* a des pattes entièrement noires, à l'exception de la zone orange ou rouge en forme de flamme située au centre de la rotule, et on n'y voit pas les couleurs orange ou jaune sur le tibia ou les métatarses, comme sur la *B. hamorii* et la *B. smithi* (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).





**Figure 38. *Brachypelma auratum*, femelle adulte de l'État de Michoacán, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace noire bordée de chamois (ou d'orange), ce qui est caractéristique des femelles et des mâles de l'espèce. Les pattes des mâles et des femelles comprennent une zone centrale rougeâtre ou orange en forme de flamme (A) sur les rotules, et des anneaux blancs sur les articulations des rotules, des tibias et des métatarses (B).



**Figure 39. *Brachypelma auratum*, mâle adulte de l'État de Michoacán, Mexique**



**Figure 40. *Brachypelma auratum*, femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace noire avec une zone chamois (ou orange) postérieure à la fovéa, qu'on observe chez certaines femelles de l'espèce.



**Figure 41. *Brachypelma auratum*, juvénile élevé en captivité (6e stade larvaire, âgé de 24 mois)**

## **Brachypelma baumgarteni Smith, 1993**

**Liste de la CITES :** Annexe II

**Noms communs :** Mygale orange du Mexique (français)  
Mexican orangebeauty tarantula (anglais)  
Tarántula mexicana naranja (espagnol)

**Synonymes :** Aucun

**Répartition :** Espèce endémique au Mexique qu'on trouve en très petit nombre dans la région côtière de la chaîne de la Sierra Madre del Sur, à l'ouest du bassin du fleuve Balsas, dans le sud-est de l'État de Michoacán (Mendoza et Francke, 2018).

**Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. baumgarteni* et classé l'espèce dans la catégorie En danger (EN, *Endangered*) (Fukushima et coll., 2018).

**Commerce :** On en fait couramment le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), de 960 à 1 108 *B. baumgarteni* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Aucune n'a été déclarée comme ayant été capturée dans la nature, et elles ont presque toutes été vendues à des fins commerciales (CITES, 2018b).

### **Description :**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 50 mm et celle des femelles, de 65 mm.

**Carapace :** Les femelles ont une carapace noire bordée de jaune ou d'orange (fig. 42). Chez certains spécimens de femelles, le noir se limite à une zone triangulaire qui va de l'extrémité antérieure de la carapace à la fovéa (fig. 43). Les mâles ont une carapace orange (fig. 44) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les rotules des mâles et des femelles sont jaunâtres avec une zone centrale rougeâtre en forme de flamme (fig. 42 à 44). Les tibias et les métatarses sont orange pâle avec des zones grisâtres et une ligne diagonale jaunâtre bien visible sur les métatarses (fig. 45) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est couvert de poils noirs, avec de longs poils jaunâtres clairsemés (fig. 42 à 44) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Juvéniles :** La carapace des juvéniles présente les mêmes motifs de couleurs que les femelles adultes, mais en beaucoup plus pâle. Les rotules sont de couleur chamois, avec une zone bien visible rougeâtre-orange en forme de flamme. Les tibias et les métatarses sont jaunâtres. L'abdomen est couvert de poils noirs courts, avec de longs poils jaunâtres clairsemés (fig. 46) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

### **Espèce similaire listée dans la CITES : *Brachypelma boehmei***

**Pattes :** La *B. baumgarteni* a des pattes jaunâtres avec une zone orange foncé en forme de flamme au centre de la rotule, qui contraste avec les pattes entièrement orange de la *B. boehmei* (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).





**Figure 42. *Brachypelma baumgarteni*, femelle adulte de l'État de Michoacán, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace noire bordée de jaune/orange, caractéristique des femelles de l'espèce.



**Figure 43. *Brachypelma baumgarteni*, femelle adulte de l'État de Michoacán, Mexique**

Remarque : La zone noire sur la carapace de ce spécimen est réduite à un triangle qui va de l'extrémité antérieure de la carapace à la fovéa, comme on peut le voir chez certaines femelles de l'espèce.



**Figure 44. *Brachypelma baumgarteni*, mâle adulte de l'État de Michoacán, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a la carapace orange caractéristique des mâles de l'espèce.



**Figure 45. Comparaison entre les pattes de la *Brachypelma baumgarteni* et de la *Brachypelma boehmei***  
 Remarque : La *B. baumgarteni* (A) a des pattes jaunâtres avec une zone orange foncé en forme de flamme au centre des rotules et une ligne diagonale jaunâtre bien visible sur les métatarses (indiquée par la flèche), qui contraste avec les pattes entièrement orange de la *B. boehmei* (B).



**Figure 46. *Brachypelma baumgarteni*, juvénile élevé en captivité (9e stade larvaire, âgé de 14 mois)**



## **Brachypelma boehmei Schmidt & Klaas, 1993**

**Liste de la CITES :** Annexe II

**Noms communs :** Mygale à pattes de feu du Mexique (français)  
Mexican fireleg tarantula (anglais)  
Tarántula mexicana pierna de fuego (espagnol)

**Synonymes :** Aucun

**Répartition :** Espèce endémique au Mexique qu'on trouve en très petit nombre dans la région côtière de la chaîne Sierra Madre del Sur et à l'est du bassin du fleuve Balsas, dans l'ouest de l'État de Guerrero (Mendoza et Francke, 2018).

**Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. boehmei* et classé l'espèce dans la catégorie En danger (EN, *Endangered*) (Fukushima et coll., 2018).

**Commerce :** On en fait très couramment le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), de 7 810 à 10 021 *B. boehmei* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Aucune n'a été déclarée comme ayant été capturée dans la nature, et elles ont toutes été vendues à des fins commerciales (CITES, 2018b).

### **Description :**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 50 mm et celle des femelles, de 60 mm.

**Carapace :** Les femelles et les mâles ont une carapace orange (fig. 47 et 48). On observe chez certains spécimens femelles des zones noires de chaque côté des yeux (fig. 49) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Sur toutes les pattes des mâles et des femelles, les rotules, les tibias et les métatarses sont entièrement rougeâtres-orange (fig. 13 et 47 à 49). Chez les femelles dont la peau a vieilli, les rotules ont parfois une couleur chamois avec une zone centrale orange pâle en forme de flamme (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.). La couleur de cette « flamme » est similaire au reste de la rotule, mais plus foncée (fig. 13 et 47 à 49) (S. Longhorn, comm. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est couvert de poils noirs, avec de longs poils orange clairsemés (fig. 47 à 49) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Juveniles :** La carapace des juvéniles présente les mêmes motifs de couleurs que les femelles adultes, mais en beaucoup plus pâle. Sur les rotules, on voit bien la zone orange en forme de flamme. Les tibias et les métatarses sont orange pâle. L'abdomen est couvert de poils noirs courts, avec de longs poils jaunâtres clairsemés (fig. 50) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

### **Espèce similaire listée dans la CITES : *Brachypelma baumgarteni***

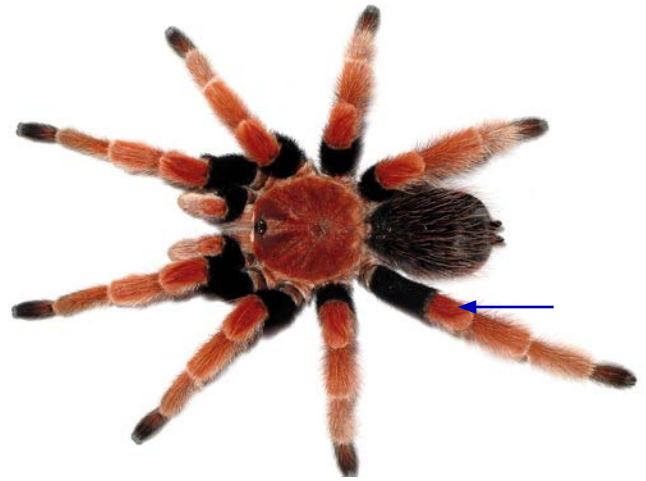
**Pattes :** Les pattes de la *B. boehmei* sont entièrement orange, alors que celles de la *B. baumgarteni* sont orange pâle, avec une zone orange foncé bien visible en forme de flamme au centre des rotules (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).





**Figure 47. *Brachypelma boehmei*, femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a la carapace orange caractéristique des mâles et des femelles de l'espèce.



**Figure 48. *Brachypelma boehmei*, mâle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Sur toutes les pattes des mâles et des femelles, les rotules, les tibias et les métatarses sont entièrement rougeâtres-orange. La couleur de la zone en forme de flamme qu'on voit sur la rotule (flèche) est de la même teinte que reste de la rotule, mais en plus foncé.



**Figure 49. *Brachypelma boehmei*, femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace orange avec des zones noires de chaque côté des yeux, comme on peut l'observer chez certaines femelles de l'espèce.



**Figure 50. *Brachypelma boehmei*, juvénile élevé en captivité (9e stade larvaire, âgé de 3 ans)**

## **Brachypelma emilia (White, 1856)**

**Liste de la CITES :** Annexe II

**Noms communs :** Mygale à pattes rouges du Mexique (français)  
Mexican redleg tarantula (anglais)  
Tarántula mexicana patas rojas (espagnol)

**Synonymes :** *Mygale emilia* White, 1856  
*Eurypelma emilia* (White, 1856)  
*Brachypelma aemilia* (White, 1856)  
*Euathlus emilia* (White, 1856)

**Répartition :** Espèce endémique au Mexique, qu'on trouve dans la plaine côtière à l'ouest de la Sierra Madre occidentale, du sud de l'État de Sonora à l'État de Sinaloa, au nord-ouest de l'État de Nayarit, puis vers l'intérieur des terres jusqu'à l'ouest de l'État de Durango (Mendoza et Francke, 2018; R. West, pers. obs).

**Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. emilia* et classé l'espèce dans la catégorie Préoccupation mineure (LC, *Least Concern*) (Fukushima et coll., 2018). *Brachypelma emilia* est listée comme une espèce menacée au Mexique (DOF, 2010).

**Commerce :** On en fait très couramment le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), de 6 133 à 7 496 *B. emilia* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Aucune n'a été déclarée comme ayant été capturée dans la nature, et elles ont presque toutes été vendues à des fins commerciales (CITES, 2018b).

### **Description :**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 40 mm et celle des femelles, de 55 mm.

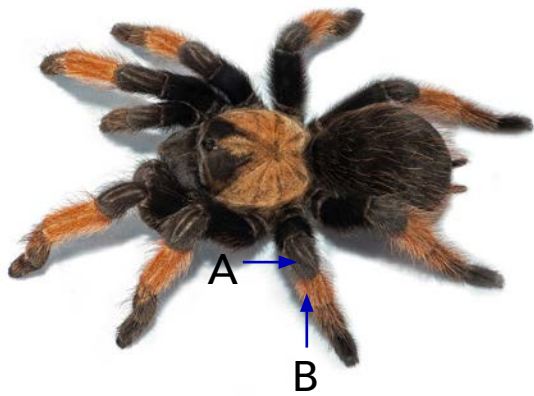
**Carapace :** Les mâles et les femelles ont une carapace orange avec une zone triangulaire foncée qui va de l'extrémité antérieure de la carapace à la fovéa (fig. 51 et 52) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Sur toutes les pattes des mâles et des femelles, les rotules sont noires et les tibias, orange. Le métatarse de la patte IV est orange (fig. 13, 51 et 52) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est couvert de poils noirs courts, avec de longs poils rougeâtres clairsemés (fig. 51 et 52) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Juvéniles :** La carapace et les pattes des juvéniles présentent les mêmes motifs de couleurs que les adultes, mais en beaucoup plus pâle. La carapace et les rotules des spécimens ayant mué récemment sont parfois jaunâtres. L'abdomen est couvert de poils noirs courts, avec de longs poils rougeâtres clairsemés (fig. 53) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Espèce similaire listée dans la CITES :** Aucune



**Figure 51. *Brachypelma emilia*, femelle adulte de l'État de Nayarit, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace orange avec un triangle noir qui va de l'extrémité antérieure de la carapace à la fovéa, caractéristique des mâles et des femelles de l'espèce. Les mâles et les femelles ont des rotules noires (A) et des tibias orange (B) sur toutes les pattes.



**Figure 52. *Brachypelma emilia*, mâle adulte de l'État de Nayarit, Mexique**



**Figure 53. *Brachypelma emilia*, juvénile capturé dans la nature dans l'État de Nayarit, Mexique (âge inconnu)**

## **Brachypelma hamorii Tesmoingt, Cleton & Verdez, 1997**

- Liste de la CITES :** Annexe II
- Noms communs :** Mygale à genoux orange du Mexique (français)  
Mexican orangeknee tarantula (anglais)  
Tarántula mexicana de rodillas anaranjadas (espagnol)
- Synonymes :** Aucun
- Note taxonomique :** Mendoza et Francke (2017) ont effectué un examen morphologique et moléculaire de trois espèces de *Brachypelma* « à genoux rouges » (*B. annitha*, *B. hamorii* et *B. smithi*). Les auteurs ont ensuite décrit de nouveau la *B. hamorii* et la *B. smithi*, et déterminé que *B. annitha* était synonyme de *B. smithi*. Ils ont constaté que les espèces à l'allure similaire *B. hamorii* et *B. smithi* étaient séparées par le bassin du fleuve Balsas (rivière Atoyac) dans l'État de Guerrero, que les populations de *B. smithi* étaient concentrées dans l'État de Guerrero et que celles de l'espèce *B. hamorii* étaient principalement concentrées plus au nord, dans les États de Colima et de Michoacán.
- Répartition :** Espèce endémique au Mexique, qu'on trouve au sud-ouest de la Sierra Madre occidentale et au sud de la ceinture néovolcanique transversale, du sud-est de l'État de Jalisco à l'État côtier de Colima et jusqu'à la région côtière du nord-ouest de l'État de Michoacán (Mendoza et Francke, 2017)
- Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. hamorii* et classé l'espèce dans la catégorie Vulnérable (VU, *Vulnerable*) (Fukushima et coll., 2018).
- Commerce :** Avant le début des années 1980, la plupart (si ce n'est la totalité) des *Brachypelma smithi* provenaient de l'État de Colima, d'où elles étaient exportées, jusqu'à ce que ce commerce soit interrompu par le gouvernement mexicain (R. West, obs. pers.). Comme nous l'indiquons ci-dessus, on sait maintenant que les spécimens provenant de cet État sont des *B. hamorii*. Ainsi, des spécimens de *B. hamorii* sont vendus à tort en tant que *B. smithi* sur le marché international des mygales, et ce, depuis de nombreuses années. Il est probable qu'une forte proportion des *B. smithi* qu'on trouve dans le commerce sont en fait des *B. hamorii* (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).
- La base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE) n'a enregistré aucun commerce de spécimens de *B. hamorii* entre 2006 et 2016 (CITES, 2018b). Cependant, durant cette période, on ignorait la prépondérance des *B. hamorii* dans le commerce international, car la révision taxonomique des espèces *B. hamorii* et *B. smithi* par Mendoza et Francke n'a été publiée qu'en 2017.

### **Description :**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 48, mm et celle des femelles, de 55 mm.

**Carapace :** Les femelles ont une carapace qui est soit principalement noire et bordée de rose ou d'orange (fig. 54), soit ornée d'un motif rayonnant noir bordé d'orange ou jaune pâle (fig. 55). Les mâles ont une carapace noire sur la partie antérieure à la fovéa, et jaune pâle sur la partie postérieure à la fovéa, bordée de jaune pâle (fig. 56). Les rares variantes ont parfois une carapace principalement jaunâtre (Mendoza et Francke, 2017; J. Mendoza et R. West, obs. pers.).



**Pattes :** Les mâles et les femelles présentent les mêmes motifs de couleurs sur les pattes. Les fémurs sont noirs avec un anneau pâle à l'articulation avec la rotule. Les rotules sont orange pâle, avec une zone d'un jaune ou orange plus vif en forme de flamme sur la face dorsale, et généralement noires sur les faces latérales. La moitié de chaque tibia qui est la plus proche du corps est noire, tandis que l'autre moitié est orange pâle. Les métatarses sont noirs avec un anneau jaune pâle à l'extrémité distale. On trouve sur les rotules, les tibias et les métatarses de nombreux longs poils gris pâle, assez protubérants (fig. 13, 54 à 56) (Mendoza et Francke, 2017; R. West, obs. pers.).

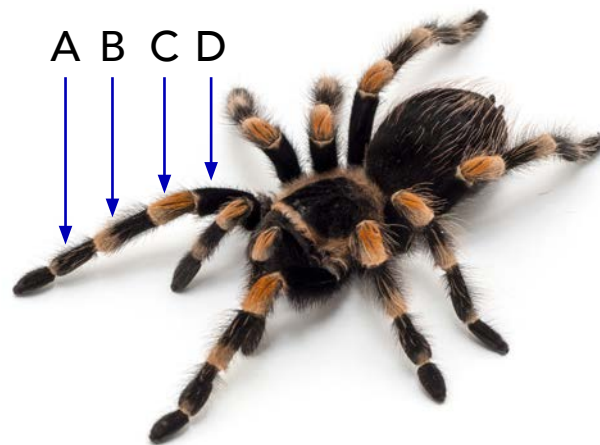
**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est couvert de poils noirs, avec de longs poils rougeâtres clairsemés (fig. 54 à 56) (Mendoza et Francke, 2017; R. West, obs. pers.).

**Juveniles :** La carapace des juvéniles est noire et bordée de rose ou d'orange pâle. Les pattes présentent un motif de couleurs de même teinte que celui des adultes, mais en plus pâle. L'abdomen est couvert de poils noirs courts, avec de longs poils jaunâtres clairsemés (fig. 57 et 58) (Mendoza et Francke, 2017; R. West, obs. pers.).

**Espèce similaire listée dans la CITES :** *Brachypelma smithi*

**Pattes :** Les rotules jaunes ou orange de la *B. hamorii* ne sont pas d'une couleur aussi vive que les rotules rouges ou orange de la *B. smithi*. Les faces latérales des rotules sont habituellement noires, contrairement à l'orange pâle qu'on voit sur la *B. smithi*. Les poils plus longs sur les pattes de la *B. hamorii* sont gris pâle, tandis que ces mêmes poils sont jaunâtres sur la *B. smithi* (fig. 59) (Mendoza et Francke, 2017; R. West, obs. pers.).

**Chélicères :** Sur les chélicères de la *B. hamorii*, on trouve généralement des lignes longitudinales de poils plus pâles contrastants, qu'on ne trouve pas chez la *B. smithi* (fig. 60). De rares spécimens de *B. hamorii* n'affichent pas cette caractéristique (Mendoza et Francke, 2017; J. Mendoza et R. West, obs. pers.)



**Figure 54. *Brachypelma hamorii*, femelle subadulte élevée en captivité**

Remarque : Ce spécimen a une carapace principalement noire, bordée de rose ou d'orange, caractéristique des femelles de l'espèce. Les métatarses des mâles et des femelles (A) sont noirs avec un anneau jaune pâle à l'extrémité distale; les tibias (B) sont à moitié noirs (face intérieure, la plus proche du corps) et à moitié orange pâle (face extérieure); les rotules (C) sont orange pâle avec une zone jaune ou orange de couleur plus vive en forme de flamme sur la face dorsale, et généralement noires sur les faces latérales; les fémurs (D) sont noirs avec un anneau pâle à l'articulation avec la rotule.



**Figure 55. *Brachypelma hamorii*, femelle adulte de l'État de Michoacán, Mexique**

Remarque : Ce spécimen présente le motif rayonnant noir bordé de jaune ou orange pâle qu'on observe parfois chez certaines femelles de l'espèce.



**Figure 56. *Brachypelma hamorii*, mâle adulte de l'État de Colima, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace noire dans la partie antérieure à la fovéa, jaune pâle dans la partie postérieure à la fovéa, et bordée de jaune pâle, caractéristique des mâles de l'espèce.



**Figure 57. *Brachypelma hamorii*, juvénile élevé en captivité (8e stade larvaire, âgé de 8 mois)**



**Figure 58. *Brachypelma hamorii*, juvénile élevé en captivité (10e stade larvaire, âgé de 26 mois)**



**Figure 59. Comparaison entre les pattes de la *Brachypelma hamorii* et de la *Brachypelma smithi***

Remarque : Sur ces photos, les flèches indiquent les faces latérales (côtés) des rotules, généralement noires chez la *B. hamorii* (A) alors qu'elles sont orange pâle chez la *B. smithi* (B). Les poils plus longs sur les pattes sont gris chez la *B. hamorii*, tandis qu'ils sont jaunâtres chez la *B. smithi*.



**Figure 60. Comparaison entre les chélicères de la *Brachypelma hamorii* et de la *Brachypelma smithi***

Remarque : Sur les chélicères de la *B. hamorii* (A), on trouve habituellement des lignes longitudinales de poils contrastants plus pâles (indiquées par la flèche), qu'on ne trouve pas chez la *B. smithi* (B). Il arrive que cette caractéristique soit absente chez de rares spécimens de *B. hamorii*.



## **Brachypelma klaasi (Schmidt & Krause, 1994)**

**Liste de la CITES :** Annexe II

**Noms communs :** Mygale rose du Mexique (français)  
Mexican pink tarantula (anglais)  
Tarántula rosa mexicana (espagnol)

**Synonymes :** *Brachypelmides klaasi* Schmidt et Krause, 1994

**Répartition :** Espèce endémique au Mexique, qu'on trouve sur la façade côtière de la chaîne Sierra Madre occidentale, de l'ouest de l'État de Jalisco à l'ouest de l'État de Colima (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. klaasi* et classé l'espèce dans la catégorie Quasi menacée (NT, *Near Threatened*) (Fukushima et coll., 2018).

**Commerce :** On en fait couramment le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), de 492 à 512 *B. klaasi* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Aucune n'a été déclarée comme ayant été capturée dans la nature, et elles ont presque toutes été vendues à des fins commerciales (CITES, 2018b).

### **Description:**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 50 mm et celle des femelles, de 60 mm.

**Carapace :** Les mâles et les femelles ont une carapace noire bordée de rose ou d'orange pâle (fig. 61 et 62) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les fémurs des mâles et des femelles sont noirs, et leurs rotules, tibias et métatarses sont couverts de longs poils rosâtres (fig. 13, 61 et 62) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est couvert de poils noirs courts, avec des longs poils rouges clairsemés. Les poils rouges sont plus abondants chez les mâles adultes (fig. 61 et 62) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Juvéniles :** La carapace des juvéniles est foncée, mais plus pâle que celle des adultes. Les rotules, les tibias et les métatarses sont rosâtres. L'abdomen est couvert de poils noirs courts, avec de longs poils orange clairsemés (fig. 63) (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

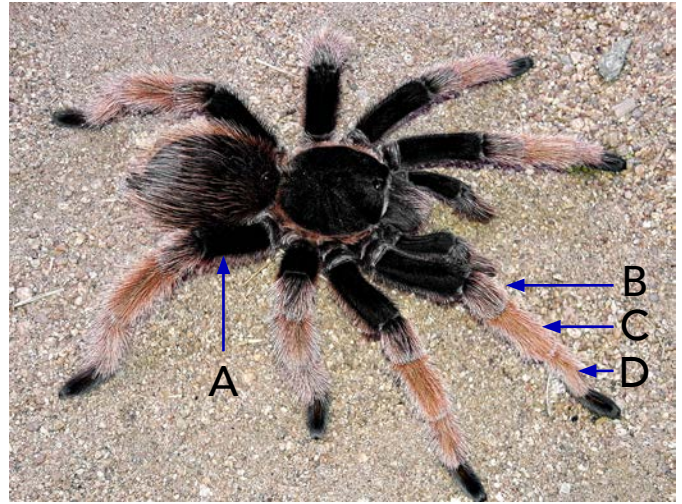
**Espèce similaire listée dans la CITES :** Aucune





**Figure 61. *Brachypelma klaasi*, femelle adulte de l'État de Jalisco, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace noire bordée de rose (ou d'orange) pâle, ce qui est caractéristique des mâles et des femelles de l'espèce.



**Figure 62. *Brachypelma klaasi*, mâle adulte de l'État de Jalisco, Mexique**

Remarque : Les mâles et les femelles ont des fémurs (A) noirs, et leurs rotules (B), tibias (C) et métatarses (D) sont couverts de longs poils rosâtres.



**Figure 63. *Brachypelma klaasi*, juvénile élevé en captivité (9e stade larvaire, âgé de 16 mois)**

## **Brachypelma smithi (F. O. Pickard-Cambridge, 1897)**

- Liste de la CITES :** Annexe II
- Noms communs :** Mygale à genoux rouges du Mexique (français)  
Mexican redknee tarantula (anglais)  
Tarántula mexicana de rodillas rojas (espagnol)
- Synonymes :** *Eurypelma smithi* F. O. Pickard-Cambridge, 1897  
*Euathlus smithi* (F. O. Pickard-Cambridge, 1897)  
*Avicularia smithi* (F. O. Pickard-Cambridge, 1897)  
*Brachypelma annitha* Tesmoingt, Cleton et Verdez, 1997
- Note taxonomique :** Mendoza et Francke (2017) ont effectué un examen morphologique et moléculaire de trois espèces de *Brachypelma* « à genoux rouges » (*B. annitha*, *B. hamorii* et *B. smithi*). Les auteurs ont ensuite décrit de nouveau la *B. hamorii* et la *B. smithi*, et déterminé que *B. annitha* était synonyme de *B. smithi*. Ils ont constaté que les espèces à l'allure similaire *B. hamorii* et *B. smithi* étaient séparées par le bassin du fleuve Balsas (rivière Atoyac) dans l'État de Guerrero, que les populations de *B. smithi* étaient concentrées dans l'État de Guerrero et que celles de l'espèce *B. hamorii*, étaient principalement concentrées plus au nord, dans les États de Colima et de Michoacán.
- Répartition :** Espèce endémique au Mexique, qu'on trouve sur la façade côtière de la chaîne Sierra Madre del Sur, de l'est du bassin du fleuve Balsas vers la région d'Acapulco, dans l'État de Guerrero (Mendoza et Francke, 2017).
- Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de la *B. smithi* et classé l'espèce dans la catégorie Quasi menacée (NT, *Near Threatened*) (Fukushima et coll., 2018). *Brachypelma smithi* est listée comme une espèce menacée au Mexique (DOF, 2010).
- Commerce :** On en fait très couramment le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), de 21 198 à 25 482 *B. smithi* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. De ce nombre, seuls 100 spécimens, exportés des États-Unis vers le Canada, ont été déclarés comme ayant été capturés dans la nature (au Mexique). Tous les autres ont été déclarés comme ayant été élevés en captivité ou étant nés en captivité. La quasi-totalité des spécimens a été vendue à des fins commerciales (CITES, 2018b). La *B. smithi* est l'espèce du genre *Brachypelma* qui a fait l'objet du volume de commerce le plus important entre 2006 et 2016. Toutefois, avant le début des années 1980, la plupart (si ce n'est la totalité) des spécimens considérés comme étant des *Brachypelma smithi* provenaient de l'État de Colima, d'où elles étaient exportées, jusqu'à ce que ce commerce soit interrompu par le gouvernement mexicain (R. West, obs. pers.). Comme nous l'indiquons plus haut, on sait maintenant que les spécimens provenant de cet État sont des *B. hamorii*. Ainsi, des spécimens de *B. hamorii* sont vendus à tort en tant que *B. smithi* sur le marché international des mygales depuis de nombreuses années. Il est probable qu'une forte proportion des *B. smithi* que l'on trouve dans le commerce sont en fait des *B. hamorii* (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

## Description :

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 60 mm et celle des femelles, de 70 mm.

**Carapace :** Les femelles ont une carapace : soit noire et bordée de chamois ou d'orange (fig. 64); soit avec un motif rayonnant noir et bordée de chamois ou d'orange (fig. 65); soit presque entièrement chamois ou orange, avec des zones noires autour des yeux (fig. 66). Les mâles ont habituellement une carapace orange (fig. 67), mais de rares variantes sont presque entièrement noires, similaires aux femelles (Mendoza et Francke, 2017; J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les mâles et les femelles présentent les mêmes motifs de couleurs sur les pattes. Les fémurs sont noirs, parfois avec un anneau jaune pâle à l'extrémité distale (terminale). Les rotules sont orange pâle avec une zone de couleur rouge ou orange plus vive en forme de flamme sur la face dorsale. Les faces latérales des rotules sont habituellement orange pâle. Les tibias sont partiellement noirs, la moitié distale étant orange pâle. Les métatarses sont noirs avec un anneau jaune pâle à l'extrémité distale. On trouve sur les rotules, les tibias et les métatarses de nombreux longs poils jaune pâle protubérants (fig. 13, 64 à 68) (Mendoza et Francke, 2017; R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est couvert de poils courts brun foncé à noir plus courts, avec de longs poils orange clairsemés (fig. 64 à 67) (Mendoza et Francke, 2017; J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Juvéniles :** La carapace des juvéniles est noire-brunâtre bordée de brun pâle. Les fémurs sont noirs-brunâtres. Les rotules sont jaunâtres avec une zone orange pâle en forme de flamme sur la face dorsale. La moitié de chaque tibia qui est proximale (la plus proche du corps) est brunâtre, tandis que la moitié distale est orange pâle. Les métatarses sont brunâtres avec un anneau plus pâle sur l'articulation avec le tarse. L'abdomen est couvert de poils brun foncé et on y trouve très peu de longs poils jaunâtres (fig. 69 et 70) (Mendoza et Francke, 2017; R. West, obs. pers.).

## Espèce similaire listée dans la CITES : *Brachypelma hamorii*

**Pattes :** Les rotules rouge-orange de la *B. smithi* sont d'une couleur plus vive que les rotules orange-rouge de la *B. hamorii*. Les faces latérales des rotules sont orange pâle au lieu d'être noires, comme ils le sont habituellement chez la *B. hamorii*. Les longs poils sur les pattes de la *B. smithi* sont jaunâtres au lieu d'être gris pâle comme chez la *B. hamorii*. (fig. 59 et 68) (Mendoza et Francke, 2017; R. West, obs. pers.).

**Chélicères :** On ne voit pas sur les chélicères de la *B. smithi* les lignes longitudinales de poils contrastants plus pâles habituellement observées sur la *B. hamorii* (fig. 60) (Mendoza et Francke, 2017; R. West, obs. pers.).





**Figure 64. *Brachypelma smithi*, femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace noire bordé de chamois (ou d'orange), caractéristique des femelles de l'espèce.



**Figure 65. *Brachypelma smithi*, femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace présentant un motif rayonnant noir, qu'on peut voir chez certaines femelles de l'espèce.



**Figure 66. *Brachypelma smithi*, femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a une carapace presque entièrement chamois (ou orange), avec des zones noires autour des yeux, comme on peut l'observer chez certaines femelles de l'espèce.



**Figure 67. *Brachypelma smithi*, mâle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Ce spécimen a la carapace orange caractéristique des mâles de l'espèce.





**Figure 68. *Brachypelma smithi*, femelle adulte de l'État de Guerrero, Mexique**

Remarque : Chez les mâles et les femelles : les métatarses (A) sont noirs avec un anneau jaune pâle à l'extrémité distale (terminale); la première moitié (moitié proximale) des tibias (B) est noire et la moitié distale, orange pâle; les rotules (C) sont orange pâle avec une zone de couleur rouge ou orange plus vive en forme de flamme sur la face dorsale, et généralement orange pâle sur les faces latérales; les fémurs (D) sont noirs, parfois avec un anneau pâle à l'articulation avec la rotule.



**Figure 69. *Brachypelma smithi*, juvénile élevé en captivité (5e stade larvaire, âgé de 9 mois)**



**Figure 70. *Brachypelma smithi*, juvénile élevé en captivité (10e stade larvaire, âgé de 36 mois)**

# Autres mygales listées dans la CITES



*Aphonopelma pallidum*



*Sericipelma embrithes*



*Brachypelma albopilosum*



*Brachypelma fossorium*



## **Aphonopelma pallidum (F. O. Pickard-Cambridge, 1897)**

**Liste de la CITES :** Annexe II

**Noms communs :** Mygale grise du Mexique (français)  
Mexican gray tarantula (anglais)  
Tarántula mexicana gris (espagnol)

**Synonymes :** *Eurypelma pallidum* F. O. Pickard-Cambridge, 1897 (partie)  
*Brachypelma pallidum* (F. O. Pickard-Cambridge, 1897)  
*Euathlus pallidus* (F. O. Pickard-Cambridge, 1897)  
*Avicularia pallida* (F. O. Pickard-Cambridge, 1897)

**Répartition :** Espèce endémique au Mexique, qu'on trouve principalement dans les hautes terres autour de la ville de Chihuahua jusqu'à la région du bassin de Mapimí dans l'État de Chihuahua; on trouve aussi de petites populations dans le nord de l'État de Durango (J. Mendoza, obs. pers.).

**Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de l'*A. pallidum* et a classé l'espèce dans la catégorie Préoccupation mineure (LC, *Least Concern*) (Fukushima et coll., 2018).

**Commerce :** Aucune vente de spécimens d'*A. pallidum* n'a été enregistrée dans la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE) entre 2006 et 2016 (CITES, 2018b).

### **Description :**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 38 mm et celle des femelles, de 45 mm.

**Carapace :** Les mâles et les femelles ont une carapace brun doré légèrement brillante (fig. 71 et 72) (J. Mendoza, obs. pers.).

**Pattes :** Les mâles et les femelles ont des pattes entièrement noires (fig. 71 et 72) (J. Mendoza, obs. pers.).

**Abdomen :** Les mâles et les femelles ont l'abdomen couvert de poils noirs courts, avec de longs poils orange clairsemés (fig. 71 et 72) (J. Mendoza, obs. pers.).

**Juvéniles :** La carapace des juvéniles est d'un brun plus pâle que celle des adultes. Les pattes sont entièrement noires. L'abdomen est couvert de poils noirs courts, avec quelques longs poils de couleur rouille, clairsemés (J. Mendoza, obs. pers.).

### **Espèce similaire listée par la CITES : *Brachypelma albiceps***

**Carapace :** L'*A. pallidum* a une carapace brun doré légèrement brillante, contrairement à la carapace jaune doré mate de la *B. albiceps* (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Pattes :** L'*A. pallidum* a des pattes plus minces et plus frêles que la *B. albiceps* (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** Les longs poils clairsemés sur l'abdomen de l'*A. pallidum* sont de couleur rouille, contrairement aux longs poils rouge vif de la *B. albiceps* (Mendoza et Francke, 2018; R. West, obs. pers.).



© Alejandra Peña Estrada

**Figure 71. *Aphonopelma pallidum*, mâle adulte de l'État de Chihuahua, Mexique**



© Alejandra Peña Estrada, tiré d'iNaturalist

**Figure 72. *Aphonopelma pallidum*, mâle adulte de l'État de Chihuahua, Mexique**

Remarque : Il s'agissait d'un spécimen plus âgé aux couleurs délavées, qui était probablement en fin de vie.



## **Brachypelma albopilosum Valerio, 1980**

**Liste de la CITES :** Annexe II

**Noms communs :** Mygale à poils frisés (français)  
Curlyhair tarantula (anglais)  
Tarántula de pelo rizado (espagnol)

**Synonymes :** *Brachypelma albopilosa* Valerio, 1980  
*Euathlus albopilosus* (Valerio, 1980)

**Note taxinomique :** Les révisions en cours du genre *Brachypelma* indiquent que cette espèce appartient à un genre différent (Mendoza et Francke, 2018).

**Répartition :** Indigène du sud-est du Nicaragua et du nord-est du Costa Rica (Gabriel et Longhorn, 2015). Selon certaines sources, la *B. albopilosum* peut également être présente dans le nord du Honduras; cependant, il peut s'agir d'une espèce similaire, mais différente (S. Longhorn, comm. pers; J. Mendoza, obs. pers.).

**Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de *B. albopilosum* et a classé l'espèce dans la catégorie Préoccupation mineure (LC, *Least Concern*) (Fukushima et coll., 2018).

**Commerce :** On en fait très couramment le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), de 3 101 à 4 784 *B. albopilosum* vivantes ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016. Toutefois, 95 % des échanges concernant des individus de cette espèce ont eu lieu en 2015–2016. Aucune *B. albopilosum* n'a été déclarée comme ayant été capturée dans la nature, et presque toutes ont été vendues à des fins commerciales (CITES, 2018b). Des informations empiriques laissent penser que bon nombre de ces spécimens étaient des adultes ou des subadultes, et avaient en fait été capturés dans la nature (S. Longhorn, comm. pers.).

### **Description :**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 48 mm et celle des femelles, de 55 mm.

**Carapace :** Les mâles et les femelles ont une carapace brune ou brun foncé qui peut présenter des tons métalliques ou « cuivrés » (fig. 73 à 76) (J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Pattes :** Les mâles et les femelles ont des pattes noires, couvertes d'abondants poils blancs frisés (fig. 73 à 76) (Mendoza et Francke, 2017; J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Abdomen :** Les mâles et les femelles ont l'abdomen couvert de poils noirs courts, avec des poils blancs frisés clairsemés (fig. 73 à 76) (Mendoza et Francke, 2017; J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Juveniles :** La carapace des juvéniles est grise. Les pattes sont noires et couvertes d'abondants poils blancs frisés. L'abdomen est couvert de poils noirs courts, avec des poils frisés clairsemés dont la couleur varie du blanc au brunâtre (fig. 77) (Mendoza et Francke, 2017; J. Mendoza et R. West, obs. pers.).

**Espèce similaire listée par la CITES :** Aucune



**Figure 73. *Brachypelma albopilosum*, femelle adulte de la province d'Alajuela, Costa Rica**

Remarque : Les mâles et les femelles ont une carapace brune ou brun foncé qui peut présenter des tons métalliques, et des pattes noires couvertes d'abondants poils blancs frisés.



**Figure 74. *Brachypelma albopilosum*, femelle adulte de la province d'Alajuela, Costa Rica**



© Dr. Stuart Longhorn

**Figure 75. *Brachypelma albopilosum*, femelle adulte du Nicaragua**



© Dr. Stuart Longhorn

**Figure 76. *Brachypelma albopilosum*, mâle adulte du Nicaragua**



**Figure 77. *Brachypelma albopilosum*, juvénile capturé dans la nature de la province d'Alajuela, Costa Rica (âge inconnu)**



## **Brachypelma fossorium Valerio, 1980**

- Liste de la CITES :** Annexe II
- Noms communs :** Mygale rouille-brune du Costa-Rica (français)  
Costa Rican rustbrown tarantula (anglais)  
Tarántula rojo óxido de Costa Rica (espagnol)
- Synonymes :** *Brachypelma fossoria* Valerio, 1980  
*Euathlus fossorius* (Valerio, 1980)
- Note taxinomique :** Les révisions en cours du genre *Brachypelma* indiquent que cette espèce appartient à un genre unique différent (Longhorn et Gabriel, 2018; Mendoza et Francke, 2018).
- Répartition :** Indigène du nord-ouest du Costa Rica (sur le versant ouest des montagnes du Guanacaste) (S. Honsa, S. Longhorn et J. Mendoza, comm. pers.; Valerio, 1980) et de l'ouest du Nicaragua (S. Longhorn, comm. pers.).
- Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de *B. fossorium* et a classé l'espèce dans la catégorie Préoccupation mineure (LC, *Least Concern*) (Fukushima et coll., 2018).
- Commerce :** On en fait rarement le commerce international. Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), entre 2006 et 2016, un seul spécimen de *B. fossorium* a été enregistré dans le commerce. Le spécimen a été capturé dans la nature et vendu à des fins personnelles (CITES, 2018b).

### **Description :**

**Taille :** La longueur corporelle moyenne des mâles est de 30 mm et celle des femelles, de 40 mm.

**Carapace :** Les femelles ont une carapace grise bordée de poils gris clair (fig. 78). Les couleurs peuvent passer au brun entre les mues. Les mâles ont une carapace d'un brun légèrement brillant (fig. 79) (V. Honsa, V. Šejna et S. Longhorn, comm. pers., 2018; J. Mendoza, obs. pers.).

**Pattes :** Les femelles ont les fémurs brun foncé. Les pattes I et II sont recouvertes de poils gris pâle des rotules jusqu'aux tarses, et les pattes III et IV sont recouvertes de poils gris foncé des rotules jusqu'aux tarses (fig. 78). Les couleurs peuvent passer au brun entre les mues. Les mâles ont les fémurs brun foncé, et toutes les pattes sont couvertes de poils gris foncé, des rotules jusqu'aux tarses (fig. 79) (V. Honsa, V. Šejna et S. Longhorn, comm. pers., 2018; J. Mendoza, obs. pers.).

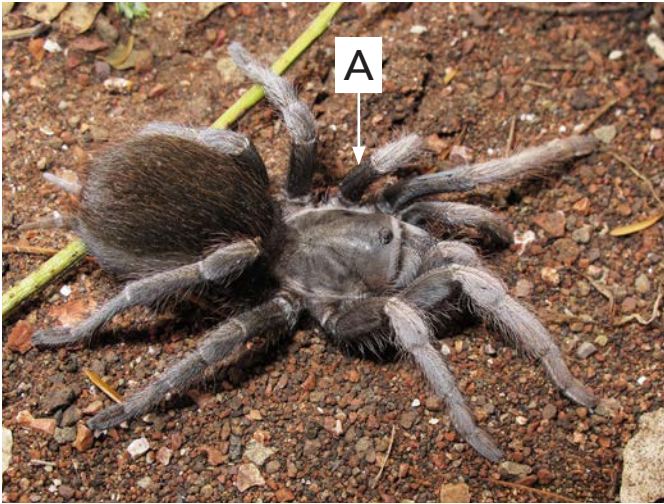
**Abdomen :** L'abdomen des mâles et des femelles est couvert de poils bruns plus courts, avec de longs poils rougeâtres clairsemés (fig. 78 et 79). Les couleurs peuvent passer au brun avec des poils rouge-brun entre les mues (V. Honsa, V. Šejna et S. Longhorn, comm. pers., 2018; J. Mendoza, obs. pers.).

**Juvéniles :** La carapace des juvéniles est gris clair. Les pattes ont un fémur brun foncé. Les pattes I et II sont recouvertes de poils brunâtres des rotules jusqu'aux tarses, et les pattes III et IV sont recouvertes de poils gris foncé des rotules jusqu'aux tarses. L'abdomen est couvert de poils bruns courts, avec de longs poils rougeâtres très clairsemés (fig. 80) (Mendoza et Francke, 2017; J. Mendoza et R. West, obs. pers.).



### Espèces similaires listées par la CITES :

La *Brachypelma fossorium* ne ressemble pas du tout aux autres espèces de *Brachypelma*. Malheureusement, *B. fossorium* est l'espèce à l'apparence la plus « générique » décrite dans le présent guide et ressemble à de nombreuses espèces de mygales non répertoriées par la CITES — bien trop nombreuses pour être examinées dans les limites de la présente publication. Toutefois, on s'intéresse peu à cette espèce dans le commerce des animaux de compagnie, et il est peu probable que les agents d'application de la loi en rencontrent des spécimens.



**Figure 78. *Brachypelma fossorium*, femelle adulte de la province de Guanacaste, Costa Rica**

Remarque : Ce spécimen a une carapace grise bordée de poils gris pâle, caractéristique des femelles de l'espèce. Les mâles et les femelles ont des fémurs brun foncé (A).



**Figure 79.- *Brachypelma fossorium*, mâle adulte de la province de Guanacaste, Costa Rica**



**Figure 80. *Brachypelma fossorium*, juvénile capturé dans la nature au Nicaragua (âge inconnu)**

## **Sericopelma angustum (Valerio, 1980)**

- Liste de la CITES :** Annexe II
- Noms communs :** Mygale rouge du Costa Rica (français)  
Costa Rican red tarantula (anglais)  
Tarántula roja de Costa Rica (espagnol)
- Synonymes :** *Brachypelma angusta* Valerio, 1980  
*Brachypelma angustum* (Valerio, 1980)  
*Euathlus angustus* (Valerio, 1980)
- Note taxinomique :** En date du mois d'août 2018, le transfert de cette espèce au genre *Sericopelma* par Gabriel et Longhorn (2015) n'avait pas encore été examiné par les Parties à la CITES, et l'Annexe II incluait toujours l'espèce dans le genre *Brachypelma* (CITES, 2018a).
- Répartition :** Espèce endémique au Costa Rica, connue seulement sur le versant est des montagnes du Guanacaste, autour de San Pedro de Arenal, dans le canton de San Carlos, province d'Alajuela (Gabriel et Longhorn, 2015).
- Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de *B. angustum* et a classé l'espèce dans la catégorie Données insuffisantes (DD, *Data Deficient*) (Fukushima et coll., 2018).
- Commerce :** Selon la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE), 23 spécimens vivants de *B. angustum* ont fait l'objet d'un commerce international entre 2006 et 2016 (CITES, 2018b). Cependant, ces spécimens n'étaient pas de vrais *B. angustum*. Il semblerait que le nom « *angustum* » ait été utilisé par erreur par des amateurs, et qu'il s'agissait en fait d'hybrides d'espèces différentes élevés par des amateurs. Des spécimens sont encore vendus occasionnellement sous le nom de *Brachypelma* sp. « *angustum* » (S. Longhorn, comm. pers.). Aucun spécimen de *B. angustum* n'a fait l'objet d'un commerce international après que Gabriel et Longhorn (2015) ont transféré l'espèce au genre *Sericopelma*. Aucune vente de *S. angustum* n'a été enregistrée durant aucune année (CITES, 2018b).

### **Description :**

La *Sericopelma angustum* est connue à partir d'un seul spécimen femelle décrit par Valerio (1980). Ce spécimen avait été capturé en 1974 par E. Vargas. Le spécimen conservé n'a été examiné et décrit par Valerio qu'en 1980 (Gabriel et Longhorn, 2015). La description ci-dessous est donc fondée sur un seul spécimen conservé (fig. 81). On ignore si les couleurs décrites représentent fidèlement celles d'un spécimen vivant (Valerio, 1980).

**Taille :** La longueur du corps de la femelle est d'environ 59 mm; celle du mâle est inconnue (Valerio, 1980).

**Carapace :** Les femelles ont une carapace brun foncé (Valerio, 1980).

**Pattes :** Les femelles ont des pattes entièrement brunes, avec de longs poils rougeâtres clairsemés sur les pattes III et IV (Gabriel et Longhorn, 2015; Valerio, 1980).

**Abdomen :** Les femelles ont un abdomen couvert de poils courts brun foncé et parsemé de longs poils rougeâtres (Valerio, 1980).

**Juvéniles :** Inconnu.

**Espèces similaires listées par la CITES :** *Brachypelma epicureanum*, *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum*, *B. vagans*

La *Sericopelma angustum* a une scopule qui s'étend sur toute la longueur de la face intérieure (la plus proche du corps) du fémur de la patte IV. Cette scopule est absente chez toutes les espèces du genre *Brachypelma* (Gabriel et Longhorn, 2015; Hamilton et coll., 2016; Mendoza et Francke, 2017; Valerio, 1980).



© Stuart Longhorn, Ph.D.

**Figure 81. *Sericopelma angustum*, seul spécimen connu (conservé)**

## **Sericopelma embrithes (Chamberlin & Ivie, 1936)**

- Liste de la CITES :** Annexe II
- Noms communs :** Mygale brune de l'île de Barro (français)  
Barro island brown tarantula (anglais)  
Tarántula marrón de la isla de Barro (espagnol)
- Synonymes :** *Eurypelma embrithes* Chamberlin et Ivie, 1936  
*Brachypelma embrithes* (Chamberlin et Ivie, 1936)  
*Avicularia embrithes* (Chamberlin et Ivie, 1936)  
*Aphonopelma embrithes* (Chamberlin et Ivie, 1936)
- Note taxinomique :** En date du mois d'août 2018, le transfert de cette espèce au genre *Sericopelma* par Gabriel et Longhorn (2015) n'avait pas encore été examiné par les Parties à la CITES, et l'Annexe II incluait toujours l'espèce dans le genre *Brachypelma* (CITES, 2018a).
- Répartition :** Espèce endémique au Panama et connue uniquement dans l'île Barro Colorado, province de Panamá (Gabriel et Longhorn, 2015).
- Conservation :** En 2018, l'UICN a évalué le statut de *S. embrithes* et a classé l'espèce dans la catégorie Données insuffisantes (DD, *Data Deficient*) (Fukushima et coll., 2018).
- Commerce :** Aucune vente de spécimens de *S. embrithes* (ou *Brachypelma embrithes*) n'a été enregistrée dans la base de données de la CITES sur le commerce (CMSC-PNUE) entre 2006 et 2016 (CITES, 2018b).

### **Description :**

**Taille :** La longueur du corps de la femelle est de 58 mm; celle du mâle est inconnue (Gabriel et Longhorn, 2015).

**Carapace :** Les femelles ont une carapace noire bordée de poils gris (fig. 82). La couleur passe au brun pâle entre les mues (Gabriel et Longhorn, 2015).

**Pattes :** Les femelles ont des pattes noires avec des poils gris sur la face dorsale des trochanters, et deux lignes longitudinales parallèles plus pâles sur les rotules (fig. 82). La couleur passe au brun entre les mues (Gabriel et Longhorn, 2015).

**Abdomen :** L'abdomen des femelles est couvert de poils noirs courts, avec des longs poils rouges clairsemés (fig. 82). La couleur passe au brun, avec de longs poils roux, entre les mues (Gabriel et Longhorn, 2015).

**Juvéniles :** Inconnu

**Espèces similaires listées par la CITES :** *Brachypelma epicureanum*, *B. kahlenbergi*, *B. sabulosum*, *B. vagans*

La *Sericopelma embrithes* a une scopule qui s'étend sur toute la longueur de la face intérieure (la plus proche du corps) du fémur de la patte IV, et qui est absente chez toutes les espèces de *Brachypelma* (Gabriel et Longhorn, 2015; Hamilton et coll., 2016; Mendoza et Francke, 2017; Valerio, 1980).





© Dr. Neville Winchester

**Figure 82. *Sericipelma cf embrithes*, femelle adulte de l'île Barro Colorado, Panama**

Remarque : Le spécimen sur cette photo semble appartenir à l'espèce *S. embrithes*, mais l'identification est provisoire.





## Bibliographie

---

- AAS (2003). *Common Names of Arachnids*, Fifth Edition, American Arachnological Society, 42 pages, [http://www.americanarachnology.org/assets/pdfs/arachnid\\_common\\_names2003.pdf](http://www.americanarachnology.org/assets/pdfs/arachnid_common_names2003.pdf).
- Ahmed, N., M. Pinkham et D.A. Warrell (2009). « Symptom in search of a toxin: muscle spasms following bites by Old World tarantula spiders (*Lampropelma nigerrimum*, *Pterinochilus murinus*, *Poecilotheria regalis*) with review », *QJM: An International Journal of Medicine*, 102(12), p. 851–857, <https://doi.org/10.1093/qjmed/hcp128>.
- Bertani, R., et J.P.L. Guadanucci (2013). « Morphology, evolution and usage of urticating setae by tarantulas », *Zoologia (Curitiba)*, 30(4), p. 403–418.
- CCE (2017). *Sustainable Trade in Tarantulas: Action Plan for North America* (Plan d'action nord-américain visant le commerce durable de mygales), Commission de coopération environnementale, Montréal, Canada, 52 pages (en anglais seulement), <http://www3.cec.org/islandora/en/item/11697-sustainable-trade-in-tarantulas-action-plan-north-america-en.pdf>. Sommaire en français inclus dans : CCE (2017). *Plans d'action nord-américains visant le commerce durable d'espèces de bois d'œuvre, de perroquets, de requins, de tarentules et de tortues – Résumés*, <http://www3.cec.org/islandora/fr/item/11708-planes-de-acci-n-de-am-rica-del-norte-para-un-comercio-sustentable-de-especies-fr.pdf>.
- Chen, J., Q. Li, L. Kong et H. Yu (2011). « How DNA Barcodes Complement Taxonomy and Explore Species Diversity: The Case Study of a Poorly Understood Marine Fauna », *PLoS ONE* 6, e21326.
- CITES (1985). *Amendements aux annexes I et II de la Convention adoptés lors de la cinquième session de la Conférence des Parties*, Secrétariat de la CITES, Genève.
- CITES (1994a). *Amendements aux annexes I et II de la Convention*, Secrétariat de la CITES, Genève.
- CITES (1994b) « Other proposals: to include all species (and subspecies) of the genus *Brachypelma* (also known as *Euathus*) in Appendix II », Secrétariat de la CITES, Genève.
- CITES (1995). *Manuel d'identification*, Secrétariat de la CITES, Genève, P. A-977.005.000.001 à A-977.005.001.009.
- CITES (2011) « Notification to the Parties: CITES Wiki Identification Manual », Secrétariat de la CITES, Genève.
- CITES (2016). Version wiki du *Manuel d'identification* de la CITES, Secrétariat de la CITES, Genève, <http://citeswiki.unep-wcmc.org/IdentificationManual/tabid/56/language/fr-FR/Default.aspx>.
- CITES (2018a) *Liste des espèces CITES*, Secrétariat de la CITES, Genève, <https://www.cites.org/fra/disc/species.php>.
- CITES (2018b). Base de données de la CITES sur le commerce, [https://trade.cites.org/fr/cites\\_trade](https://trade.cites.org/fr/cites_trade).
- Cooke, J.A.L., V.D. Roth et F.H. Miller (1972). « The urticating hairs of theraphosid spiders », *American Museum Novitates*, 2498, p. 1–43.
- Cooper, E.W.T. (2018). « Trade in CITES-listed tarantulas, 2007–2016 », présentation lors de l'atelier trinational sur le commerce des mygales et l'application de la loi, Guadalajara (Jalisco), Mexique, du 27 février au 2 mars 2018.
- DOF (2010). Norma Oficial Mexicana NOM-059-SEMARNAT-2010, « Protección ambiental-Especies nativas de México de flora y fauna silvestres-Categorías de riesgo y especificaciones para su inclusión, exclusión o cambio-Lista de especies en riesgo », *Diario Oficial de la Federación* 30 dic. 2012.
- Edwards, G.B., et K.L. Hibbard (1999). *The Mexican Redrump*, *Brachypelma vagans* (Araneae: Theraphosidae), an Exotic Tarantula Established in Florida, Fla. Dept. Agric. and Consumer Services, DPI Entomology Circular 394.
- Edwards, G.B., et K.L. Hibbard (2003). *Mexican Redrump Tarantula*, *Brachypelma vagans* (Ausserer) (Arachnida:

- Araneae: Theraphosidae*) », The Institute of Food and Agricultural Sciences, University of Florida, EENY-287.
- Foelix, R.F. (2010). *Biology of Spiders*, Oxford University Press, 3<sup>e</sup> éd., 432 pages.
- Fukushima, C.S., J.I. Mendoza, R. West, S.J. Longhorn, E. Rivera, E.W.T. Cooper, Y. Henault, S. Henriques et P. Cardosa (2018), « Species conservation profiles of tarantula spiders (*Araneae, Theraphosidae*) listed on CITES », *Biodiversity Data Journal*, manuscrit soumis aux fins de publication.
- Gabriel, R., et S.J. Longhorn (2011). « Redescriptions of the holotypes of *Mygalarachnae* [sic] Ausserer 1871 and *Harpaxictis* Simon (1892) (Araneae: Theraphosidae) with rebuttal of their synonymy with *Sericopelma* Ausserer 1875 », *Revista Ibérica de Aracnología*, 19, p. 157–165.
- Gabriel, R., et S.J. Longhorn (2015). « Revised generic placement of *Brachypelma embrithes* (Chamberlin et Ivie, 1936) and *Brachypelma angustum* Valerio, 1980, with definition of the taxonomic features for identification of female *Sericopelma* Ausserer, 1875 (Araneae, Theraphosidae) », *ZooKeys*, 526, p. 75–104, <https://zookeys.pensoft.net/articles.php?id=6315>.
- Hamilton, C.A., B.E. Hendrixson et J.E. Bond (2016). « Taxonomic revision of the tarantula genus *Aphonopelma* Pocock, 1901 (Araneae, Mygalomorphae, Theraphosidae) within the United States », *ZooKeys*, 560, p. 1–340.
- Hamilton, C.A., B.E. Hendrixson, M.S. Brewer et J. Bond (2014). « An evaluation of sampling effects on multiple DNA barcoding methods leads to an integrative approach for delimiting species: A case study of the North American tarantula genus *Aphonopelma* (Araneae, Mygalomorphae, Theraphosidae) », *Molecular Phylogenetics and Evolution*, 71, p. 79–93.
- Hauke, T., et V. Herzig (2017). *The Theraphosid Venom Poster*, accessible en ligne : <https://www.flickr.com/photos/mygale/38030189672/>.
- Hendrixson, B.E., B.M. DeRussy, C.A. Hamilton et J.E. Bond (2013). « An exploration of species boundaries in turret-building tarantulas of the Mojave Desert (*Araneae, Mygalomorphae, Theraphosidae, Aphonopelma*) », *Molecular Phylogenetics and Evolution*, 66, p. 327–340.
- Hsu, C.-K., M.M.-L. Hsu, R.C. West et Y.-I. Chu (2007). « Skin Injury caused by urticating hair of tarantula », *Dermatologia Sinica*, 3, p. 232–235.
- Kirkby, D.L., R.C. West, D.A. Hodge et R. Wolff (1995). « *Brachypelma* (Araneae, Theraphosidae): General Notes », United States Fish and Wildlife Service et National Fish and Wildlife Foundation, Washington D.C., 23 pages.
- Latreille, P.A. (1804). *Histoire naturelle générale et particulière des Crustacés et des Insectes*, Paris 7, p. 144–305.
- Lawrence, E. (2005). *Henderson's Dictionary of Biology*, Paearson Publishing Limited, Harlow, Angleterre.
- Locht, A., F. Medina, R. Rojo et I. Vázquez (2005). « Una nueva especie de tarántula del género *Aphonopelma* Pocock 1901 (Araneae, Theraphosidae, Theraphosinae) de México con notas sobre el género *Brachypelma* Simon 1891 », *Boletín de la Sociedad Entomologica Aragonesa*, 37, p. 105–108.
- Locht, A., M. Yáñez et I. Vázquez (1999). « Distribution and natural history of Mexican species of *Brachypelma* and *Brachypelmides* (Theraphosidae, Theraphosinae) with morphological evidence for their synonymy », *Journal of Arachnology*, 1999, p. 196–200.
- Longhorn, S.J. (2002). « Non-lethal DNA sampling from CITES II protected tarantula spiders of Belize », *Las Cuevas Bulletin*, 9, p. 8–9.
- Longhorn, S.J., et R. Gabriel (2018). « Revised taxonomic status of some Mexican and Central American tarantulas (Araneae: Theraphosidae) with transfers from *Aphonopelma* Pocock, 1901 and a new genus from the Pacific lowlands of Nicaragua and Costa Rica », manuscrit soumis aux fins de publication.
- Matabuey (2016). *Tarantula venom, and anaphylaxis*, Arachnoboards, <http://arachnoboards.com/threads/tarantula-venom-and-anaphylaxis.287185/>.



- Mendoza, J.I., et O. Francke (2017). « Systematic revision of *Brachypelma* red-kneed tarantulas (Araneae: Theraphosidae), and the use of DNA barcodes to assist in the identification and conservation of CITES-listed species », *Invertebrate Systematics*, 31(2), p. 157–179.
- Mendoza, J.I., et O. Francke (2018). « Systematic revision of Mexican Threatened Tarantulas *Brachypelma* Simon 1891 (Araneae, Theraphosidae, Theraphosinae), with description of a new genus and implications on conservation status for its CITES-listed species », manuscrit soumis aux fins de publication.
- Perafán, C., W. Galvis, M. Gutiérrez et F. Pérez-Miles (2016). « *Kankuamo*, a new theraphosid genus from Colombia (Araneae, Mygalomorphae), with a new type of urticating setae and divergent male genitalia », *ZooKeys*, 601, p. 89 à 109, doi :10.3897/zookeys.601.7704.
- Pérez-Miles, F., et C. Perafán (2015). « Geographic patterns of abdominal urticating setae types in neotropical tarantulas (Araneae, Theraphosidae) », *Boletín de la Sociedad Zoológica del Uruguay*, 24(2), p. 103–116.
- Prentice, T.R. (1997). « Theraphosidae of the Mojave Desert west and north of the Colorado River (Araneae, Mygalomorphae, Theraphosidae) », *Journal of Arachnology*, 25, p. 137–176.
- Rahmani, F., S.M.B. Khojasteh, H.E. Bakhtavar, F. Rahmani, K.S. Nia et G. Faridaalae (2014). « Poisonous Spiders: Bites, Symptoms, and Treatment; an Educational Review », *Emergency*, 2(2), p. 54–58.
- Royo, R. (2004). « Las tarántulas de México: pequeños gigantes incomprendidos », *CONABIO Biodiversitas*, 56, p. 7–11.
- Schmidt, G. (2003). « Die Vogelspinnen », *Westarp Wissenschaften-Verlagsgesellschaften mbH, Hohenwarsleben*, 381 pages.
- Turner, S.P., S.J. Longhorn, C.A. Hamilton, R. Gabriel, F. Pérez-Miles et A.P. Vogler (2018). « Re-evaluating conservation priorities of New World tarantulas (Araneae: Theraphosidae) in a molecular framework indicates non-monophyly of the genera, *Aphonopelma* and *Brachypelma* », *Systematics and Biodiversity*, 16(1), p. 89–107.
- Valerio, C.E. (1980). « Arañas terafosidas de Costa Rica (Araneae, Theraphosidae). I. *Sericopelma* y *Brachypelma* », *Brenesia*, 18, p. 259–288.
- West, R.C. (2005). « The *Brachypelma* of Mexico », *Journal of the British Tarantula Society*, 20(4), p. 108–119.
- World Spider Catalog (2018). *World Spider Catalog*, Natural History Museum Bern, en ligne : <http://wsc.nmbe.ch>, version 19.0.

## Annexe A : Mygales listées à l'Annexe II de la CITES

Les espèces de mygales listées à l'Annexe II de la CITES (en date d'août 2018) figurent dans la colonne A du tableau 3. La nomenclature actuellement acceptée pour ces espèces (en date d'août 2018) est indiquée dans la colonne B du tableau.

On s'attend à ce que les futures révisions du genre *Brachypelma* fassent passer un certain nombre d'espèces de *Brachypelma* à de nouveaux genres (Mendoza et Francke, 2018; S. Longhorn, comm. pers.). Ces changements prévus figurent dans la colonne C du tableau 3.

**Tableau 3. CITES Appendix II vs. current and anticipated nomenclature, as of August 2018**

(A) Annexe II de la CITES	(B) Nomenclature actuelle	(C) Nomenclature anticipée
<i>Aphonopelma albiceps</i>	<i>Brachypelma albiceps</i>	<i>Brachypelma albiceps</i>
<i>Aphonopelma pallidum</i>	<i>Aphonopelma pallidum</i>	<i>Aphonopelma pallidum</i>
<i>Brachypelma albopilosum</i>	<i>Brachypelma albopilosum</i>	n.g. <i>albopilosum</i>
<i>Brachypelma angustum</i>	<i>Sericopelma angustum</i>	<i>Sericopelma angustum</i>
<i>Brachypelma annitha</i>	<i>Brachypelma smithi</i>	<i>Brachypelma smithi</i>
<i>Brachypelma auratum</i>	<i>Brachypelma auratum</i>	<i>Brachypelma auratum</i>
<i>Brachypelma baumgarteni</i>	<i>Brachypelma baumgarteni</i>	<i>Brachypelma baumgarteni</i>
<i>Brachypelma boehmei</i>	<i>Brachypelma boehmei</i>	<i>Brachypelma boehmei</i>
<i>Brachypelma embrithes</i>	<i>Sericopelma embrithes</i>	<i>Sericopelma embrithes</i>
<i>Brachypelma emilia</i>	<i>Brachypelma emilia</i>	<i>Brachypelma emilia</i>
<i>Brachypelma epicureanum</i>	<i>Brachypelma epicureanum</i>	n.g. <i>epicureanum</i>
<i>Brachypelma fossorium</i>	<i>Brachypelma fossorium</i>	n.g. <i>fossorium</i>
<i>Brachypelma hamorii</i>	<i>Brachypelma hamorii</i>	<i>Brachypelma hamorii</i>
<i>Brachypelma kahlenbergi</i>	<i>Brachypelma kahlenbergi</i>	n.g. <i>kahlenbergi</i>
<i>Brachypelma klaasi</i>	<i>Brachypelma klaasi</i>	<i>Brachypelma klaasi</i>
<i>Brachypelma sabulosum</i>	<i>Brachypelma sabulosum</i>	n.g. <i>sabulosum</i>
<i>Brachypelma schroederi</i>	<i>Brachypelma schroederi</i>	n.g. <i>schroederi</i>
<i>Brachypelma smithi</i>	<i>Brachypelma smithi</i>	<i>Brachypelma smithi</i>
<i>Brachypelma vagans</i>	<i>Brachypelma vagans</i>	n.g. <i>vagans</i>
<i>Brachypelma verdezi</i>	<i>Brachypelma verdezi</i>	n.g. <i>verdezi</i>

Remarque : n.g.= nouveau genre

## Index des noms scientifiques

### *Aphonopelma*

<i>Aphonopelma albiceps</i> .....	3, 23, 76
<i>Aphonopelma embrithes</i> .....	70
<i>Aphonopelma epicureanum</i> .....	25
<i>Aphonopelma pallidum</i> .....	24, 60, 61, 62, 76

### *Avicularia*

<i>Avicularia embrithes</i> .....	70
<i>Avicularia epicureana</i> .....	25
<i>Avicularia pallida</i> .....	61
<i>Avicularia sabulosa</i> .....	30
<i>Avicularia smithi</i> .....	56
<i>Avicularia vagans</i> .....	34

### *Brachypelma*

<i>Brachypelma aemilia</i> .....	48
<i>Brachypelma albiceps</i> .....	11, 21, 23, 24, 61, 76
<i>Brachypelma albopilosa</i> .....	63
<i>Brachypelma albopilosum</i> .....	60, 63, 64, 65, 76
<i>Brachypelma andrewi</i> .....	1
<i>Brachypelma angustum</i> .....	68, 76
<i>Brachypelma annitha</i> .....	3, 50, 56, 76
<i>Brachypelma angusta</i> .....	68
<i>Brachypelma auratum</i> .....	20, 40, 41, 42, 76
<i>Brachypelma aureoiceps</i> .....	1
<i>Brachypelma baumgarteni</i> .....	7, 20, 39, 43, 44, 45, 46, 76
<i>Brachypelma boehmei</i> .....	20, 39, 43, 45, 46, 47, 76
<i>Brachypelma embrithes</i> .....	3, 70, 76
<i>Brachypelma emilia</i> .....	12, 20, 40, 48, 49, 76
<i>Brachypelma epicureanum</i> .....	6, 21, 25, 26, 27, 29, 31, 35, 69, 70, 76
<i>Brachypelma fossoria</i> .....	66
<i>Brachypelma fossorium</i> .....	60, 66, 67, 76
<i>Brachypelma hamorii</i> .....	11, 20, 40, 41, 50, 51, 52, 53, 56, 57, 76
<i>Brachypelma kahlenbergi</i> .....	6, 22, 26, 27, 28, 29, 31, 35, 69, 70, 76
<i>Brachypelma klaasi</i> .....	9, 10, 15, 20, 39, 54, 55, 76
<i>Brachypelma pallidum</i> .....	61
<i>Brachypelma sabulosum</i> .....	6, 21, 26, 27, 29, 30, 31, 35, 69, 70, 76
<i>Brachypelma schroederi</i> .....	22, 32, 33, 76
<i>Brachypelma smithi</i> .....	1, 3, 20, 40, 41, 50, 51, 53, 56, 57, 58, 59, 76
<i>Brachypelma vagans</i> .....	6, 15, 22, 26, 27, 29, 31, 34, 35, 69, 70, 76
<i>Brachypelma verdezi</i> .....	22, 36, 37, 76

<b><i>Brachypelmides</i></b>	
<i>Brachypelmides albiceps</i> .....	23
<i>Brachypelmides klaasi</i> .....	54
<i>Brachypelmides ruhnaui</i> .....	23
<b><i>Delopelma</i></b>	
<i>Delopelma sabulosum</i> .....	30
<b><i>Dugesiella</i></b>	
<i>Dugesiella epicureana</i> .....	25
<b><i>Euathlus</i></b>	
<i>Euathlus albopilosus</i> .....	63
<i>Euathlus angustus</i> .....	68
<i>Euathlus emilia</i> .....	48
<i>Euathlus fossorius</i> .....	66
<i>Euathlus pallidus</i> .....	61
<i>Euathlus smithi</i> .....	56
<i>Euathlus vagans</i> .....	34
<b><i>Eurypelma</i></b>	
<i>Eurypelma dupontii</i> .....	34
<i>Eurypelma embrithes</i> .....	70
<i>Eurypelma emilia</i> .....	48
<i>Eurypelma epicureana</i> .....	25
<i>Eurypelma pallidum</i> .....	23, 61
<i>Eurypelma sabulosum</i> .....	30
<i>Eurypelma smithi</i> .....	56
<i>Eurypelma vagans</i> .....	34
<b><i>Mygale</i></b>	
<i>Mygale emilia</i> .....	48
<b><i>Rhechostica</i></b>	
<i>Rhechostica epicureana</i> .....	25
<i>Rhechostica sabulosa</i> .....	30
<b><i>Sericopelma</i></b>	
<i>Sericopelma angustum</i> .....	1, 68, 69, 76
<i>Sericopelma embrithes</i> .....	60, 70, 71, 76
<b><i>Staphylococcus</i></b>	
<i>Staphylococcus aureus</i> .....	13









Commission de coopération environnementale

700, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1620

Montréal (Québec)

H3B 5M2 Canada

t 514-350-4300 f 514-350-4314

info@cec.org / [www.cec.org/fr](http://www.cec.org/fr)